

EU-SILC

RAPPORT FINAL SUR LA QUALITÉ

LUXEMBOURG

2007 - Vague 5

Table des matières

1. INDICATEURS COMMUNAUTAIRES LONGITUDINAUX (TRANSVERSAUX) COMMUNS FONDÉS SUR LA DIMENSION LONGITUDINALE (TRANSVERSALE) DES STATISTIQUES EU-SILC.....	3
1.1. INDICATEURS COMMUNAUTAIRES LONGITUDINAUX COMMUNS FONDÉS SUR LA DIMENSION LONGITUDINALE DES STATISTIQUES EU-SILC 2007.....	3
1.2. INDICATEURS COMMUNAUTAIRES TRANSVERSAUX COMMUNS FONDÉS SUR LA DIMENSION TRANSVERSALE DES STATISTIQUES EU-SILC 2007.....	3
2. PRÉCISION.....	13
2.1. PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE.....	13
2.1.1. CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON EU-SILC À PARTIR DE CINQ ÉCHANTILLONS.....	13
2.1.2. UNITÉS D'ÉCHANTILLONNAGE.....	13
2.1.3. VARIABLES AUXILIAIRES UTILISÉES POUR LA STRATIFICATION DU NOUVEL ÉCHANTILLON... ..	14
2.1.4. TAILLE ÉCHANTILLON ET CRITÈRES D'ALLOCATION.....	15
2.1.5. SCHÉMA DE SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON.....	16
2.1.6. RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON AU COURS DU TEMPS.....	16
2.1.7. RENOUELEMENT DE L'ÉCHANTILLON : GROUPES DE ROTATION.....	16
2.1.8. PONDÉRATIONS.....	16
2.1.8.1. Effet du plan d'échantillonnage.....	16
2.1.8.2. Ajustements pour non-réponse.....	18
2.1.8.3. Ajustements aux données extérieures.....	23
2.1.8.4. Pondération longitudinale finale.....	24
2.1.8.5. Ajustement pour non-réponse.....	24
2.1.8.6. Ajustements aux données extérieures.....	24
2.1.8.7. Pondération longitudinale finale.....	24
2.1.8.8. Pondération transversale finale des ménages.....	25
2.1.9. SUBSTITUTIONS.....	27
2.1.9.1. Méthode de sélection des unités de substitution.....	27
2.1.9.2. Principales caractéristiques des unités remplacées par rapport aux unités initiales, par région (NUTS 2) si disponible.....	27
2.1.9.3. Ventilation des unités remplacées suivant l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire «ménage» (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135).....	27
2.2. ERREURS D'ÉCHANTILLONNAGE.....	28
2.3. ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE.....	31
2.3.1. ERREURS DANS LA BASE DE SONDAGE ET LA COUVERTURE.....	31
2.3.2. ERREURS DE MESURE ET DE TRAITEMENT.....	32
2.3.2.1. Erreurs de mesure.....	32
2.3.2.2. Erreurs de traitement.....	33
2.3.3. ERREURS DE NON-RÉPONSE.....	34
2.3.3.1. Taille de l'échantillon obtenue.....	34
2.3.3.2. Non-réponse des unités.....	35
2.3.3.3. Ventilation des ménages selon la situation du ménage (DB110), l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire « ménage » (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135).....	43
2.3.3.4. Ventilation des personnes selon l'appartenance au ménage (RB110).....	45
2.3.3.5. Non-réponse à certaines questions.....	46

2.4. MODE DE COLLECTE DES DONNÉES	50
2.5. PROCÉDURE D'IMPUTATION	50
2.6. LOYER IMPUTÉ.....	51
2.7. VOITURES DE SOCIÉTÉ.....	51
3. COMPARABILITÉ.....	52
3.1. CONCEPTS ET DÉFINITIONS DE BASE.....	52
3.2. COMPOSANTES DU REVENU	53
3.2.1. LES DIFFÉRENCES ENTRE LES DÉFINITIONS NATIONALES ET LES DÉFINITIONS TYPES DES STATISTIQUES EU-SILC, ET UNE ÉVALUATION, SI DISPONIBLE, DES RÉPERCUSSIONS DES DIFFÉRENCES MENTIONNÉES SERONT COMMUNIQUÉES POUR LES VARIABLES CIBLES SUIVANTES:	53
3.2.2. LA SOURCE OU LA PROCÉDURE UTILISÉE POUR LA COLLECTE DES VARIABLES DU REVENU....	53
3.2.3. LA FORME SOUS LAQUELLE ONT ÉTÉ OBTENUES LES VARIABLES DU REVENU AU NIVEAU DES COMPOSANTES (PAR EXEMPLE BRUTES, NETTES D'IMPÔTS SUR LE REVENU À LA SOURCE ET DE COTISATIONS SOCIALES, NETTES D'IMPÔTS SUR LE REVENU À LA SOURCE, NETTES DE COTISATIONS SOCIALES).....	53
3.2.4. LA MÉTHODE UTILISÉE POUR OBTENIR LES VARIABLES CIBLES DU REVENU SOUS LA FORME REQUISE (C'EST-À-DIRE EN TANT QUE VALEUR BRUTE).....	54
3.3. RÈGLES DE SUIVI	54
4. COMPARABILITÉ.....	55
4.1. COMPARAISON DES VARIABLES CIBLES DU REVENU ET DU NOMBRE DE PERSONNES PERCEVANT UN REVENU POUR CHAQUE «COMPOSANTE DU REVENU» AVEC DES SOURCES EXTÉRIEURES	55

**1. INDICATEURS COMMUNAUTAIRES LONGITUDINAUX (TRANSVERSAUX)
COMMUNS FONDES SUR LA DIMENSION LONGITUDINALE (TRANSVERSALE)
DES STATISTIQUES EU-SILC**

**1.1. Indicateurs communautaires longitudinaux communs fondés sur la dimension
longitudinale des statistiques EU-SILC 2007**

*Taux de risque persistant de pauvreté selon l'âge et le sexe en 2007
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian – approche transversale)
% des individus en risque de pauvreté en 2007 et dans cette situation au moins 2 années au cours
des 3 années qui précèdent*

AGE	SEXE	%
TOTAL	T	8.6
	M	7.6
	F	9.4
0-17 ANS	T	15.2
18-64 ANS	T	7.5
	M	6.5
	F	8.6
65 ANS ET PLUS	T	4.2
	M	4.2
	F	4.3

**1.2. Indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension
transversale des statistiques EU-SILC 2007**

Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux

*T1. Taux de risque de pauvreté monétaire selon l'âge et le sexe
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Risk-of-poverty rate by age and gender)*

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
female_0-15	21	20.8459	21.5774	2.53880
female_0-17	21	21.2341	21.9366	2.41659
female_0-59	16	15.7697	16.3025	1.20672
female_0-64	15	15.3220	15.8224	1.14994
female_0-74	15	14.5885	15.0627	1.07690
female_16+	13	12.5478	12.8727	0.90326
female_16-24	17	17.3998	17.8042	2.81130
female_16-64	14	13.6982	14.1316	1.01697
female_18+	12	12.2368	12.5440	0.87899
female_18-24	15	15.4508	15.7686	3.10386

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
female_18-64	13	13.3475	13.7655	0.98455
female_25-49	15	14.6660	15.3278	1.18042
female_50-64	9	9.4286	9.3932	1.61092
female_60+	8	7.6577	7.5562	1.49732
female_65+	8	7.6575	7.4506	1.72993
female_75+	7	7.2665	6.6781	2.37488
female_total	14	14.1429	14.5485	1.02469
male_0-15	19	18.9390	20.9596	2.39823
male_0-17	19	18.5419	20.5508	2.27106
male_0-59	14	14.0737	15.0212	1.17919
male_0-64	14	13.7787	14.6633	1.14443
male_0-74	13	13.2432	14.0777	1.10984
male_16+	11	11.3530	11.8099	1.04344
male_16-24	16	16.3506	16.8611	2.99566
male_16-64	12	12.2101	12.7582	1.11380
male_18+	11	11.2575	11.6753	1.03452
male_18-24	17	16.7465	16.9046	3.40214
male_18-64	12	12.1254	12.6301	1.10523
male_25-49	12	11.8143	12.5040	1.20848
male_50-64	11	10.5620	10.8309	1.66021
male_60+	7	7.0748	6.9819	1.62404
male_65+	7	6.5836	6.4479	1.80401
male_75+	6	6.2431	5.7543	2.47395
male_total	13	12.9072	13.6812	1.07300
total_0-15	20	19.8702	21.2610	1.86990
total_0-17	20	19.8546	21.2296	1.80208
total_0-59	15	14.9114	15.6541	1.07526
total_0-64	15	14.5423	15.2369	1.03781
total_0-74	14	13.9170	14.5709	0.99524
total_16+	12	11.9602	12.3499	0.89823
total_16-24	17	16.8511	17.3117	2.24960
total_16-64	13	12.9493	13.4403	0.97476
total_18+	12	11.7559	12.1171	0.87616
total_18-24	16	16.1295	16.3697	2.35919
total_18-64	13	12.7330	13.1941	0.94875
total_25-49	13	13.2460	13.9191	1.08134
total_50-64	10	9.9995	10.1183	1.45203
total_60+	7	7.3956	7.2979	1.35498
total_65+	7	7.1889	7.0141	1.56793

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
total_75+	7	6.8196	6.2814	1.95641
total_total	14	13.5303	14.1186	0.95532

**T2. Taux de risque de pauvreté selon l'activité la plus fréquente et le sexe
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Risk-of-poverty rate by most frequent activity and gender)**

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
Atwork_female_16+	9	9.0995	9.6996	1.0743
Atwork_female_16-64	9	9.1330	9.7366	1.0779
Atwork_female_18+	9	9.0968	9.6969	1.0745
Atwork_female_18_64	9	9.1303	9.7338	1.0780
Atwork_female_65+
Atwork_male_16+	9	9.4055	9.8750	0.9455
Atwork_male_16-64	9	9.4319	9.9065	0.9488
Atwork_male_18+	9	9.4143	9.8742	0.9442
Atwork_male_18_64	9	9.4408	9.9058	0.9475
Atwork_male_65+	1	0.8088	1.9594	5.0123
Atwork_total_16+	9	9.2773	9.8026	0.8102
Atwork_total_16-64	9	9.3067	9.8363	0.8126
Atwork_total_18+	9	9.2811	9.8009	0.8097
Atwork_total_18_64	9	9.3106	9.8347	0.8121
Atwork_total_65+	0	0.4341	0.9736	2.1888
Notatwork:Otherinactive_female_16+	15	14.6943	14.9483	1.4909
Notatwork:Otherinactive_female_16-64	18	17.9596	18.2977	1.9027
Notatwork:Otherinactive_female_18+	14	14.0883	14.3073	1.4339
Notatwork:Otherinactive_female_18_64	17	17.3784	17.6921	1.8553
Notatwork:Otherinactive_female_65+	6	5.9025	5.8747	2.0361
Notatwork:Otherinactive_male_16+	20	19.8417	20.8835	3.2914
Notatwork:Otherinactive_male_16-64	20	19.7107	20.7657	3.3262
Notatwork:Otherinactive_male_18+	21	20.8733	21.7389	3.7886
Notatwork:Otherinactive_male_18_64	21	20.7265	21.6060	3.8341
Notatwork:Otherinactive_male_65+	31	31.2002	33.7923	25.1236
Notatwork:Otherinactive_total_16+	16	15.8668	16.2956	1.5117
Notatwork:Otherinactive_total_16-64	18	18.4599	19.0023	1.8204
Notatwork:Otherinactive_total_18+	15	15.4626	15.8120	1.5225
Notatwork:Otherinactive_total_18_64	18	18.2484	18.7106	1.8802
Notatwork:Otherinactive_total_65+	6	6.2127	6.1882	2.0551
Notatwork:Retired_female_16+	11	10.9054	10.4312	2.8121
Notatwork:Retired_female_16-64	11	11.3584	10.6467	5.9798
Notatwork:Retired_female_18+	11	10.9054	10.4312	2.8121
Notatwork:Retired_female_18_64	11	11.3584	10.6467	5.9798
Notatwork:Retired_female_65+	11	10.7890	10.3891	3.0920
Notatwork:Retired_male_16+	7	7.0915	6.7823	1.6543
Notatwork:Retired_male_16-64	9	9.2747	8.3174	3.3393
Notatwork:Retired_male_18+	7	7.0915	6.7823	1.6543

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
Notatwork:Retired_male_18_64	9	9.2747	8.3174	3.3393
Notatwork:Retired_male_65+	6	6.4081	6.2733	1.8141
Notatwork:Retired_total_16+	8	8.3066	7.9387	1.5808
Notatwork:Retired_total_16-64	10	9.8710	8.9901	2.9931
Notatwork:Retired_total_18+	8	8.3066	7.9387	1.5808
Notatwork:Retired_total_18_64	10	9.8710	8.9901	2.9931
Notatwork:Retired_total_65+	8	7.8457	7.6076	1.7278
Notatwork:Unemployed_female_16+	48	47.8142	48.6919	8.5391
Notatwork:Unemployed_female_16-64	48	47.8142	48.6919	8.5391
Notatwork:Unemployed_female_18+	48	47.8142	48.6919	8.5391
Notatwork:Unemployed_female_18_64	48	47.8142	48.6919	8.5391
Notatwork:Unemployed_male_16+	44	43.5917	45.4901	8.1463
Notatwork:Unemployed_male_16-64	44	43.5917	45.4901	8.1463
Notatwork:Unemployed_male_18+	45	44.7241	46.6683	8.3130
Notatwork:Unemployed_male_18_64	45	44.7241	46.6683	8.3130
Notatwork:Unemployed_total_16+	46	45.6140	46.8154	5.9847
Notatwork:Unemployed_total_16-64	46	45.6140	46.8154	5.9847
Notatwork:Unemployed_total_18+	46	46.2326	47.4782	6.0523
Notatwork:Unemployed_total_18_64	46	46.2326	47.4782	6.0523
Notatwork:total_female_16+	15	15.3056	15.3953	1.3406
Notatwork:total_female_16-64	19	19.3134	19.4856	1.8404
Notatwork:total_female_18+	15	14.8541	14.9073	1.3088
Notatwork:total_female_18_64	19	18.8975	19.0407	1.8134
Notatwork:total_female_65+	8	7.7236	7.5179	1.7447
Notatwork:total_male_16+	14	14.2853	14.6977	1.8663
Notatwork:total_male_16-64	20	19.9885	20.6644	2.6573
Notatwork:total_male_18+	14	14.2061	14.5158	1.9008
Notatwork:total_male_18_64	21	20.6773	21.1946	2.8220
Notatwork:total_male_65+	7	6.6586	6.5320	1.8296
Notatwork:total_total_16+	15	14.9140	15.1298	1.2739
Notatwork:total_total_16-64	20	19.5515	19.9041	1.6900
Notatwork:total_total_18+	15	14.6100	14.7616	1.2748
Notatwork:total_total_18_64	19	19.4984	19.7731	1.7286
Notatwork:total_total_65+	7	7.2600	7.0901	1.5849
total_female_16+	13	12.5214	12.8426	0.9086
total_female_16-64	14	13.6796	14.1091	1.0230
total_female_18+	12	12.2067	12.5099	0.8839
total_female_18_64	13	13.3238	13.7379	0.9897
total_female_65+	8	7.6575	7.4506	1.7299
total_male_16+	11	11.1410	11.5878	1.0283

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
total_male_16-64	12	11.9715	12.5096	1.0939
total_male_18+	11	11.0385	11.4454	1.0182
total_male_18_64	12	11.8775	12.3714	1.0838
total_male_65+	7	6.5836	6.4479	1.8040
total_total_16+	12	11.8432	12.2261	0.8897
total_total_16-64	13	12.8207	13.3049	0.9621
total_total_18+	12	11.6336	11.9873	0.8718
total_total_18_64	13	12.5974	13.0508	0.9412
total_total_65+	7	7.1889	7.0141	1.5679

***T3. Taux de risque de pauvreté selon le type de ménage
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Risk-of-poverty rate by household type)***

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
1 person (total)	15	14.9280	15.0094	1.69015
2 adults, 1 dependent child	10	9.5385	10.1493	2.09269
2 adults, 2 dependent children	14	14.4031	14.9248	2.18174
2 adults, 3+ dependent children	25	25.3938	27.3701	5.15949
2 adults, at least one 65+ years	5	4.8970	4.6312	1.63664
2 adults, both < 65years	8	8.2436	8.0362	1.56444
Other households with dependent children	15	15.0200	16.4414	4.50446
Other no dependent children	6	5.5682	5.9561	2.36952
Single parent, at least 1 dependent child	45	45.3676	46.4704	6.15265
Total	14	13.5303	14.1186	0.95532
Total dependent children	17	16.9502	17.9737	1.45634
Total no dependent children	9	8.8250	8.8168	0.96633

T4. Taux de risque de pauvreté selon le statut d'occupation du logement
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Risk-of-poverty rate by tenure status)

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
Owner or rent free	9	8.6035	9.1306	0.99046
Tenant	30	30.0274	30.6146	2.61474
Total	14	13.5303	14.1186	0.95532

T5. Taux de risque de pauvreté selon l'intensité de travail du ménage
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Risk-of-poverty rate by work intensity)

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
0.5<W<1_Nb_Chld_Dep	23	22.5396	23.4380	2.5857
0.5<W<1_No_Chld_Dep	8	8.1818	8.3275	1.7213
0.5<W<1_total	19	18.5525	19.3307	1.9226
0<W<0.5_Nb_Chld_Dep	37	37.1043	41.6886	11.2042
0<W<0.5_No_Chld_Dep	22	22.0109	22.1470	6.8912
0<W<0.5_total	29	29.0782	31.1785	6.5917
0<W<1_Nb_Chld_Dep	24	23.5515	24.7507	2.5451
0<W<1_No_Chld_Dep	11	10.6808	10.9653	1.9300
0<W<1_total	20	19.6397	20.6168	1.8490
W=0_Nb_Chld_Dep	59	59.3703	61.8458	8.6134
W=0_No_Chld_Dep	18	17.8995	17.7457	3.8506
W=0_total	28	28.4180	28.3034	3.8526
W=1_Nb_Chld_Dep	8	8.0228	8.8082	1.5632
W=1_No_Chld_Dep	5	4.7117	4.7396	0.8421
W=1_total	7	6.9535	7.4754	1.0957
total_Nb_Chld_Dep	17	16.9525	17.9759	1.4565
total_No_Chld_Dep	9	9.2934	9.3876	1.1205
total_total	14	14.2789	14.9691	1.0340

T6. Seuil de risque de pauvreté (valeurs illustratives) €/an
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)

	Seuil (arrondi)	Seuil	Seuil (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
<i>Ménage d'une seule personne</i>	17935	17935.20	18033.06	260.623
<i>Ménage de 2 adultes et 2 enfants à charge (13 ans ou moins)</i>	37664	37663.92	37869.42	547.308

T7. Inégalité de la distribution du revenu équivalent : rapport inter quintile du revenu équivalent (S80/S20)
(Inequality of income distribution S80/S20 income quintile share ratio)

S80/S20 (arrondi)	S80/S20	S80/S20 (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
4.0	4.01760	4.08035	0.12305

T8. Ecart médian relatif du taux de risque de pauvreté
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)
(Relative median at-risk-of- poverty gap)

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
female_16+	18	18.2557	18.3514	1.64750
female_16_64	19	18.9548	18.9159	1.72476
female_18+	18	18.2557	18.5455	1.56557
female_18_64	20	19.5862	19.1312	1.64288
female_65+	13	12.5017	13.1912	4.81055
female_total	19	18.7817	18.7535	1.74663
male_16+	19	19.1400	18.3367	1.99693
male_16_64	20	19.6441	18.9102	1.89682
male_18+	19	18.8114	18.0152	2.02204
male_18_64	20	19.6441	18.6055	1.95406
male_65+	8	8.0969	11.7264	6.52369
male_total	19	19.0084	18.8469	1.77407
total_0_15	20	19.8248	19.6372	2.32463
total_0_17	20	19.8248	19.6726	2.29518
total_16+	18	18.4867	18.3829	1.64018
total_16_64	20	19.6441	18.9683	1.64890
total_18+	18	18.4867	18.3530	1.57966
total_18_64	20	19.6441	18.9510	1.59692
total_65+	9	9.2957	12.3614	4.67513
total_total	19	18.8114	18.8279	1.62145

T9. Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
male_below ARPT_MS40	2	2.1985	2.5234	0.42235
male_below ARPT_MS50	7	7.0507	7.4886	0.75582
male_below ARPT_MS70	21	21.0335	21.4159	1.23782
total_below ARPT_MS40	2	2.2712	2.5948	0.40630
total_below ARPT_MS50	7	7.4039	7.7295	0.69128
total_below ARPT_MS70	22	21.7895	22.0035	1.16716
female_below ARPT_MS40	2	2.3427	2.6651	0.49129
female_below ARPT_MS50	8	7.7512	7.9664	0.79149
female_below ARPT_MS70	23	22.5328	22.5811	1.29085

T10. Taux de risque de pauvreté avant transferts

**T10.a Taux de risque de pauvreté avant transferts (y compris les pensions de vieillesse et de survie)
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)**

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
below ARPT_female_0 - 15	37	36.9808	36.4644	2.66604
below ARPT_female_0 - 17	37	37.3395	36.7910	2.53624
below ARPT_female_16 - 64	32	32.3595	32.8190	1.21651
below ARPT_female_16+	43	43.2421	43.4374	1.03127
below ARPT_female_18 - 64	32	32.0968	32.5892	1.19784
below ARPT_female_18+	43	43.3016	43.5340	1.01352
below ARPT_female_65+	90	89.5011	89.1636	1.79079
below ARPT_female_total	42	42.0386	42.0957	1.09179
below ARPT_male_0 - 15	33	33.0564	34.4423	2.58231
below ARPT_male_0 - 17	33	32.7907	34.0039	2.44268
below ARPT_male_16 - 64	28	27.9662	28.6040	1.30389
below ARPT_male_16+	37	37.1981	37.5645	1.12741
below ARPT_male_18 - 64	28	27.8900	28.5640	1.30091
below ARPT_male_18+	37	37.3915	37.7788	1.11834
below ARPT_male_65+	89	88.5644	88.2186	1.88651
below ARPT_male_total	36	36.3496	36.9257	1.15369
below ARPT_total_0 - 15	35	34.9729	35.4319	1.91618
below ARPT_total_0 - 17	35	35.0086	35.3692	1.84806
below ARPT_total_16 - 64	30	30.1484	30.6973	1.14689
below ARPT_total_16+	40	40.2698	40.5481	0.97915
below ARPT_total_18 - 64	30	29.9818	30.5629	1.13189
below ARPT_total_18+	40	40.3995	40.7042	0.96157
below ARPT_total_65+	89	89.0924	88.7511	1.58534
below ARPT_total_total	39	39.2184	39.5329	0.99690

**T10.b Taux de risque de pauvreté avant transferts (exclues les pensions de vieillesse et de survie)
(seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent adulte médian)**

	Taux (arrondi)	Taux	Taux (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
below ARPT_female_0 - 15	36	35.6028	35.4170	2.66691
below ARPT_female_0 - 17	36	35.8775	35.6295	2.53108
below ARPT_female_16 - 64	24	24.1034	24.6150	1.18938
below ARPT_female_16+	21	21.3662	21.7604	1.02182
below ARPT_female_18 - 64	24	23.6559	24.1879	1.16863
below ARPT_female_18+	21	20.9379	21.3402	1.00395
below ARPT_female_65+	10	9.7312	9.4665	1.68490
below ARPT_female_total	24	24.1028	24.3897	1.09598
below ARPT_male _0 - 15	31	31.0544	32.8460	2.57441
below ARPT_male _0 - 17	31	30.6795	32.3320	2.43518
below ARPT_male _16 - 64	22	22.4822	23.0626	1.26012
below ARPT_male _16+	20	20.4893	20.9750	1.13477
below ARPT_male _18 - 64	22	22.3287	22.9195	1.25977
below ARPT_male _18+	20	20.3043	20.7963	1.13436
below ARPT_male _65+	9	9.4012	9.1720	1.85320
below ARPT_male _total	23	22.6539	23.4029	1.17105
below ARPT_total _0 - 15	33	33.2755	34.1040	1.91944
below ARPT_total _0 - 17	33	33.2140	33.9475	1.84795
below ARPT_total _16 - 64	23	23.2875	23.8335	1.12485
below ARPT_total _16+	21	20.9350	21.3740	0.99118
below ARPT_total _18 - 64	23	22.9886	23.5494	1.11182
below ARPT_total _18+	21	20.6267	21.0728	0.97988
below ARPT_total _65+	10	9.5872	9.3395	1.49930
below ARPT_total _total	23	23.3845	23.9006	1.01805

T11. Inégalité de la distribution des revenus : coefficient de Gini

Gini (arrondi)	Gini	Gini (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
27	26.9175	27.1617	0.65072

T12. Revenu disponible équivalent

Moyenne (arrondi)	Moyenne	Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
34 222	34222.99	34407.75	494.122

2. PRÉCISION

2.1. Plan d'échantillonnage

Ci-dessous la description du plan d'échantillonnage qui, parce qu'il s'agit d'un panel à long terme, s'intéresse à la dimension longitudinale et transversale.

2.1.1. Constitution de l'échantillon EU-SILC à partir de cinq échantillons

- un premier échantillon longitudinal composé de 9 580 personnes ayant participé à la première vague de l'enquête ;
- un second échantillon longitudinal comprenant 1 760 personnes ayant participé à la seconde vague de l'enquête ;
- un troisième échantillon longitudinal comprenant 1 432 personnes ayant participé à la troisième vague de l'enquête ;
- un quatrième échantillon longitudinal comprenant 1 678 personnes ayant participé à la quatrième vague de l'enquête ;
- un nouvel échantillon de 2 000 ménages « fiscaux ».

2.1.2. Unités d'échantillonnage

A) Un premier échantillon longitudinal d'individus

Un premier échantillon est constitué des 9 580 personnes qui ont accepté de participer à la première vague de l'enquête. A l'issue de cette première vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 3 534 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la première vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 1).

B) Un second échantillon longitudinal d'individus

Un second échantillon est constitué des 1 760 personnes qui ont accepté de participer à la seconde vague de l'enquête. A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 620 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la seconde vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 2).

C) Un troisième échantillon longitudinal d'individus

Un troisième échantillon est constitué des 1 432 personnes qui ont accepté de participer à la troisième vague de l'enquête. A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 532 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la troisième vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 3).

D) Un troisième échantillon longitudinal d'individus

Un quatrième échantillon est constitué des 1 378 personnes qui ont accepté de participer à la quatrième vague de l'enquête. A l'issue de cette vague, ces unités longitudinales se répartissaient au sein de 610 ménages « logements ». Toutes les informations relatives au plan d'échantillonnage, aux unités d'échantillonnage et aux diverses procédures de pondération, figurent dans le rapport de la quatrième vague. Les poids de base correspondent aux poids individuels transversaux (variable RB050 de la vague 4).

E) Un échantillon supplémentaire de ménages « fiscaux »

En plus des quatre bases de sondages qui ont été utilisées lors des quatre vagues précédentes, une cinquième base de sondage a été construite par les services de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS).

Elle comprend l'ensemble des personnes :

- qui résidaient officiellement sur le territoire du Grand Duché du Luxembourg au cours du mois de décembre 2005 ;
- qui ne résidaient pas officiellement sur le territoire du Grand Duché du Luxembourg en décembre 2004 ;
- qui étaient affiliés auprès d'une des caisses de maladie (privées ou publiques) du système de sécurité sociale luxembourgeois au cours du mois de décembre 2005.

L'unité de sondage est le ménage dit « fiscal » qui est composé uniquement d'un nouvel assuré (ou de deux nouveaux assurés pour les couples mariés bi-actifs ou pensionnés) ainsi que des personnes prises en charge par la caisse de maladie (les « coassurés »). En prenant en compte uniquement les revenus individuels qui font l'objet d'un prélèvement de cotisations sociales, la personne de référence (ou titulaire principal) est celle qui contribue le plus au revenu du ménage « fiscal ». La table D1 décrit le plan d'échantillonnage retenu pour la constitution d'un échantillon supplémentaire de ménages « fiscaux ».

Cette base de sondage est reliée indirectement à la population cible (ménages privés « logement »). La relation de passage entre ces deux populations (ménages « fiscaux » et ménages « logements ») est assurée, lors des différentes phases de pondération, par la Méthode Généralisée du Partage des Poids.

2.1.3. Variables auxiliaires utilisées pour la stratification du nouvel échantillon

Les 6480 « nouveaux » ménages « fiscaux », recensés dans la base de sondage (source IGSS), ont été répartis dans 18 strates (numérotées de 111 à 128).

A l'exception de la taille du ménage « fiscal » (1 personne affiliée, 2 personnes et plus), les variables auxiliaires utilisées pour la stratification se réfèrent aux caractéristiques de la personne de référence du ménage « fiscal ».

Par définition, la personne de référence (ou titulaire principal) correspond au membre dont les revenus individuels (seuls les revenus faisant l'objet d'un prélèvement de cotisations sociales, sont pris en compte) contribuent le plus au revenu total du ménage « fiscal ».

Les trois variables auxiliaires retenues sont les suivantes :

- 1°) – le statut de la personne de référence vis-à-vis de l'activité économique, en distinguant :
- les personnes de référence (salariées ou non salariées) bénéficiant d'un revenu du travail (« actif occupé » ou d'une pension (« pensionné ») ;
 - les salariés non occupés bénéficiant d'une indemnisation du chômage, d'un congé parental ou d'une mesure de préretraite (« salarié non occupé »);

- les personnes de référence cotisant volontairement auprès d'une des caisses de maladie luxembourgeoise, sur une base forfaitaire et sans justification de revenu (« assuré volontaire ») ;
- les personnes de référence dont le revenu principal correspond au Revenu Minimum Garanti versé par le « Fond National de Solidarité ».

2°) – Les différents régimes de caisse de maladie (uniquement pour les bénéficiaires d'un revenu du travail ou d'une pension), à savoir :

- a) Pour les non salariés
 - la Caisse de Maladie des Professions Indépendantes ;
 - la Caisse de Maladie des Agriculteurs ;
 - la Caisse de Maladie des Travailleurs Intellectuels Indépendants (uniquement les actifs occupés).
- b) Pour les salariés
 - la Caisse de Maladie des Ouvriers ;
 - la Caisse de Maladie des Fonctionnaires et Employés Publics ;
 - la Caisse de Maladie des Fonctionnaires et Employés Communaux ;
 - la Caisse de Maladie des Employés Privés ;
 - la Caisse de Maladie des Ouvriers de l'Arbed ;
 - la Caisse de Maladie des Employés de l'Arbed ;
 - l'entraide médicale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL).

3°) – La taille du ménage « fiscal », c'est à dire le nombre de personnes affiliée en tant qu'assuré ou « coassuré » (personne pris en charge) auprès d'une des caisses de maladie du système de sécurité luxembourgeois, soient :

- ménage « fiscal » d'une seule personne affiliée;
- ménage « fiscal » de deux personnes affiliées et plus.

Les 18 strates du plan d'échantillonnage résultent de la combinaison de ces trois variables.

La correspondance entre les variables de stratification et la numérotation des strates est précisée dans la table D1.

2.1.4. Taille échantillon et critères d'allocation

Pour chacune des 18 strates, la taille de l'échantillon a été fixée sur la base d'un compromis entre trois critères d'allocation :

- un certaine dose de proportionnalité : la taille de l'échantillon tient compte de la taille relative de la strate par rapport aux autres strates ;
- un taux de sondage plus élevé pour les strates ayant un effectif de population peu élevé, ceci dans la perspective d'obtenir un nombre de réponses suffisant au niveau de chaque strate ;
- sur la base de l'expérience passée sur des enquêtes en face - à - face auprès des ménages, un taux de sondage plus élevé sur les catégories (ou strate) de ménages « fiscaux » susceptible d'avoir *a priori* un taux de réponse plus faible que la moyenne.

Au total, 2 000 unités (ou adresses) ont été sélectionnées parmi une population de 6480 ménages « fiscaux ». Les tailles de population et d'échantillon des 18 strates figurent dans la table D1.

Table D1. Plan d'échantillonnage du 5^{ème} échantillon (ménages fiscaux)

Statut du titulaire principal	Caisse de maladie	Taille du ménage « fiscal »	Strate ¹	Effectif population	Effectif échantillon
Non salariés occupés	Professions indépendantes, agriculteurs et travailleurs intellectuels indépendants	1 pers.	129	232	172
		2 pers. et +	130	41	41
Pensionnés	Toute caisse	1 pers.	131	81	81
		2 pers. et +	132	12	12
Fond National de Solidarité	Toute caisse	1 pers.	133	41	41
		2 pers. et +	134	4	4
Salariés occupés	Ouvriers	1 pers.	135	1881	297
		2 pers. et +	136	453	265
	Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	1 pers.	137	22	22
		2 pers. et +	138	9	9
	Employés privés	1 pers.	139	2266	360
		2 pers. et +	140	362	193
Ouvriers et employé (Arbed et CFL)	1 pers.	141	43	43	
	2 pers. et +	142	25	25	
Actifs non occupés	Toute caisse	1 pers.	143	185	131
		2 pers. et +	144	35	35
Assurés volontaires		1 pers.	145	660	193
		2 pers. et +	146	76	76

2.1.5. Schéma de sélection de l'échantillon

L'échantillon total de la vague 5 est issu de quatre échantillons longitudinaux d'individus et de 18 échantillons aléatoires simples de ménages « fiscaux ». Il est important de souligner que les différents échantillons ne peuvent pas être empilés au stade du plan d'échantillonnage : les unités d'échantillonnage sont différentes. Le lien précis entre les ménages « fiscaux » (unité d'échantillonnage) et les ménages « logements » (unité d'analyse) n'est pas toujours connu. L'empilement se fait au niveau de l'échantillon des répondants et durant les phases de pondération.

2.1.6. Répartition de l'échantillon au cours du temps (non concerné)

2.1.7. Renouvellement de l'échantillon : groupes de rotation (non concerné)

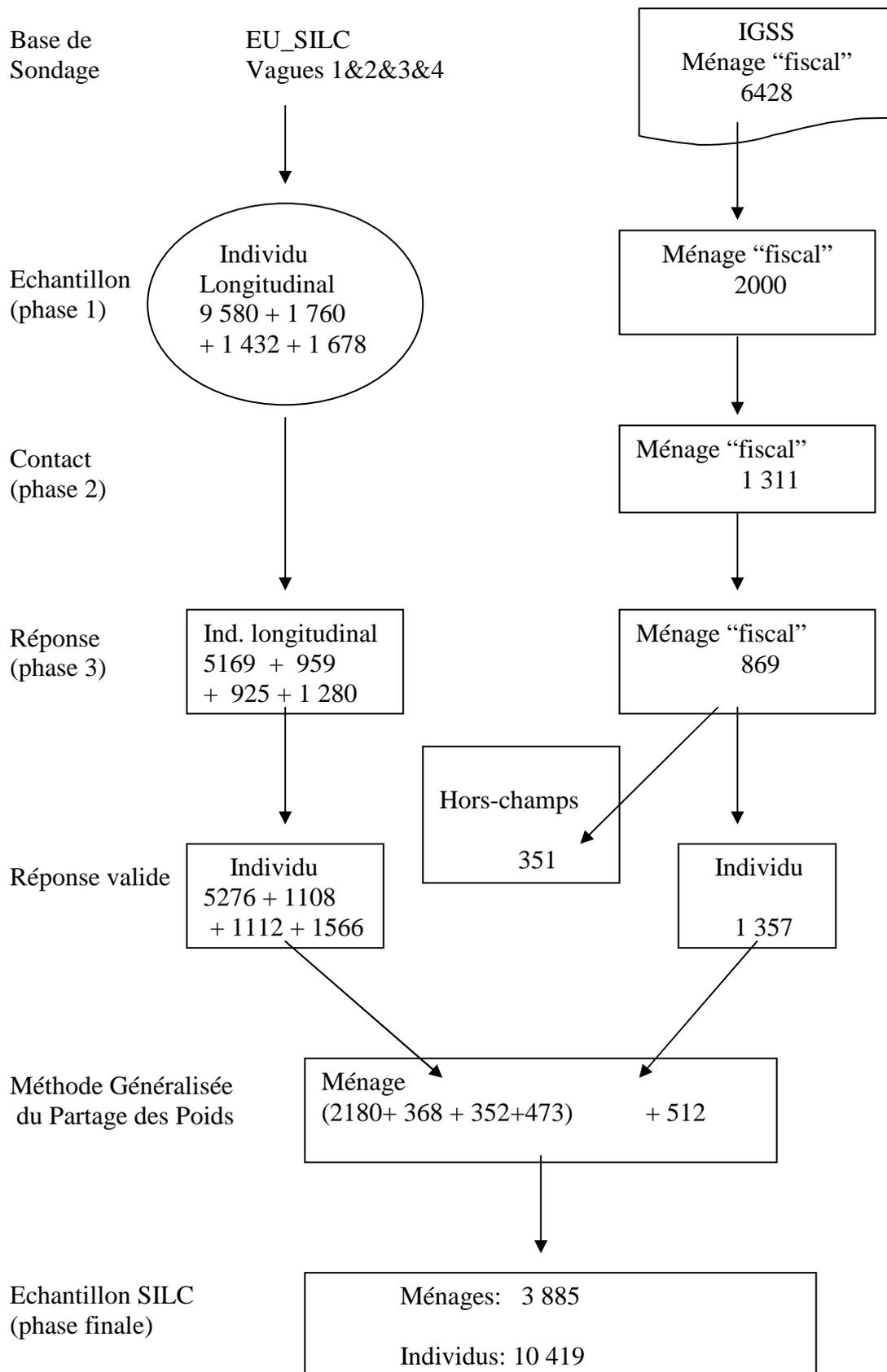
2.1.8. Pondérations

La figure 1 résume les différentes étapes qui ont été effectuées pour passer des poids d'échantillonnage aux poids d'estimation transversaux.

2.1.8.1. Effet du plan d'échantillonnage (non traité)

¹ Variable DB050

Figure 1 : PONDERATIONS



2.1.8.2. Ajustements pour non-réponse

La correction de la non-réponse « globale » repose sur une modélisation du comportement des contactés et/ou des répondants (ou de leurs complémentaires respectifs).

Les variables susceptibles d'apporter un pouvoir explicatif se limitent aux variables auxiliaires disponibles dans chacun des cinq échantillons. Pour chacune des variables retenues, quatre indicateurs sont précisés :

- le taux de contact (ou de réponse) non pondéré ;
- le taux de contact (ou de réponse) pondéré ;
- l'estimation (en %) de la variable mise en cause sous l'hypothèse d'un comportement uniforme (ou homogène) au niveau des contacts (ou des réponses) ;
- la donnée de référence (ou total de calage) issue de la base de sondage (en %)

La présence des deux derniers critères résulte du fait que les différentes étapes d'ajustement des pondérations font appel à une méthode de calage. La table R1_1 présente les indicateurs non pondérés.

Table R1_1. Taux de contact et de réponse

Echantillon	Effectif échantillon	Effectif contact	Effectif réponse	Taux de contact	Taux de réponse	Taux de réponse global
Individus Longitudinaux Vague 1	9580	5169		54.0		54.0
Individus Longitudinaux Vague 2	1760	959		54.5		54.5
Individus Longitudinaux Vague 3	1432	925		64.6		64.6
Individus Longitudinaux Vague 4	1678	1280		76.3		76.3
Ménages « fiscaux »	2000	1311	869	65.5	66.3	43.4

A) Correction de la non-réponse totale au niveau du premier échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 1) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables R1_2 à R1_7. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.8 et une borne supérieure fixée à 1.3. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table R1_2 : Typologie des ménages privés

Typologie des ménages privés	Effectif
Une personne âgée entre 16 et 64 ans Deux personnes dont un adulte âgé entre 16 et 64 ans Trois personnes dont au moins un enfant de moins de 16 ans	90200
Deux personnes âgées entre 16 et 64 ans Deux personnes âgées de 65 ans et plus	221396
Une personne âgée de 65 ans et plus Trois personnes âgées de 16 ans et plus Quatre personnes et plus âgées de 16 ans et plus Quatre personnes ou plus dont au moins un enfant âgé de moins de 16 ans	95753

Table R1_3 : Ménages privés et nombre d'enfants âgés de moins de 16 ans

Nombre d'enfants de moins de 16 ans	Effectif
Moins de 3 enfants	372472
3 enfants et plus	34877

Table R1_4 : Ménages privés et nombre de personnes âgées de 65 ans et plus

Nombre de personnes de 65 ans et plus	Effectif
0 personne	330963
1 personne	47020
2 personnes et plus	29366

Table R1_5 : Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	45192
2 personnes	91309
3 personnes	83247
4 personnes	105462
5 personnes	60986
6 personnes et plus	21153

Table R1_6 : Répartition des ménages privés selon des groupes de communes et le type d'habitation

Groupe de communes	Effectif
Groupe A	82530
Groupe B	235134
Groupe C	89685

Table R1_7 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge, le sexe et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité			
	Luxembourgeoise		Autre nationalité	
	Sexe		Sexe	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Moins de 15 ans	46208		32240	
15 – 29 ans	41651		14619	15692
30 – 39 ans	19111	18392	16319	17570
40 – 49 ans	20374	20574	12565	12277
50 – 59 ans	16674	16205	8547	8076
60 ans et plus	24637	33031	12587	

B) Correction de la non-réponse totale au niveau du second échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 2) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables R2_1 à R2_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.7 et une borne supérieure fixée à 1.5. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table R2_1 : Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	1086
2 personnes	1693
3 personnes	1673
4 personnes et plus	3404

Table R2_2 : Population des ménages privés selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Portugaise	2728
Italienne	332
Française	1066
Belge	655
Allemande	214
Autres nationalités	1493
Luxembourgeoise	1368

Table R2_3 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité	
	Luxembourgeoise	Autre nationalité
Moins de 15 ans	322	1527
15 – 29 ans	304	2475
30 – 39 ans	239	1333
40 – 49 ans	289	679
50 – 59 ans	154	367
60 ans et plus	61	106

C) - Correction de la non-réponse totale au niveau du troisième échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 3) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables R3_1 à R3_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.7 et une borne supérieure fixée à 1.2. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table R3_1 : Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	1076
2 personnes	2925
3 personnes	2632
4 personnes et plus	4123

Table R3_2 : Population des ménages privés selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Portugaise	3999
Italienne	280
Française	1036
Belge	722
Allemande	469
Autres nationalités	2854
Luxembourgeoise	1396

Table R3_3 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité	
	Luxembourgeoise	Autre nationalité
Moins de 15 ans	681	2137
15 – 29 ans		3214
30 – 39 ans	504	2298
40 – 49 ans		1080
50 ans et plus	210	632

D) - Correction de la non-réponse totale au niveau du quatrième échantillon (échantillon longitudinal issu de la vague 4) par la méthode de calage sur marges au niveau de l'unité longitudinale

En prenant comme poids initiaux, les poids de base, la correction des individus longitudinaux « non-répondants » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables R4_1 à R4_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.7 et une borne supérieure fixée à 1.6. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité longitudinale.

Table R4_1 : Ménages privés selon la taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
1 personne	2143
2 personnes	4581
3 personnes	4922
4 personnes et plus	7590

Table R4_2 : Population des ménages privés selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Portugaise	6727
Italienne	1003
Française	3393
Belge	1721
Allemande	1339
Autres nationalités	2853
Luxembourgeoise	2200

Table R4_3 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et la nationalité

Classe d'âges	Nationalité	
	Luxembourgeoise	Autre nationalité
Moins de 15 ans	1143	3382
15 – 29 ans		6002
30 – 39 ans	868	3953
40 – 49 ans		2198
50 ans et plus	189	1501

E) – Correction de la non réponse totale au niveau de l'échantillon supplémentaire**E.1.) Correction des ménages « non contactés » par la méthode de calage sur marges**

En prenant comme poids initiaux les poids de sondage, la correction des ménages « non contactés » a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables D5_1 à D5_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure fixée à 0.6 et une borne supérieure égale à 1.3. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité d'échantillonnage : le ménage « fiscal ».

Table D5_1: Répartition des titulaires principaux selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Luxembourgeoise	236
Portugaise	1807
Italienne	359
Belge	629
Française	1416
Allemande	470
Autres nationalités	1511

Table D5_2 : Répartition des ménages fiscaux selon la taille

Taille	Effectif
1 personne	5410
2 personnes et plus	1018

Table D5_3 : Répartition des titulaires principaux par caisse d'affiliation

Caisse de maladie	Effectif
Non salaires (professions indépendantes et intellectuels indépendants)	273
Pensionnés (toute caisse)	93
Fonds National de Solidarité (toute caisse)	45
des ouvriers	2334
Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	31
Employés privés	2628
Arbed et CFL	68
Chômeurs	220
Assurés volontaires (toute caisse)	736

E.2.) Le traitement de la non-réponse (refus volontaires) par rapport au plan de sondage et à l'ajustement des ménages non-contactés.

En prenant comme poids initiaux les poids de calage après correction des « non-contactés », la correction de la non-réponse a été prise en compte au niveau de la pondération par un calage sur marges.

Les totaux de calage figurent dans les tables R5_1 à R5_3. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure fixée à 0.7 et une borne supérieure égale à 1.55. Il s'agit d'un calage simple au niveau de l'unité d'échantillonnage : le ménage « fiscal ».

Table R5_1 : Répartition des titulaires principaux selon la nationalité

Nationalité	Effectif
Luxembourgeoise	208
Portugaise	1437
Italienne	263
Belge	403
Française	1021
Allemande	308
Autres nationalités	816

Table R5_2 : Répartition des ménages fiscaux selon la taille

Taille	Effectif
1 personne	3594
2 personnes et plus	862

Table R5_3 : Répartition des titulaires principaux par caisse d'affiliation

Caisse de maladie	Effectif
Non salariés (professions indépendantes et intellectuels indépendants)	218
Pensionnés (toute caisse)	69
Fonds National de Solidarité (toute caisse)	36
des ouvriers	1677
Fonctionnaires et employés (publics et communaux)	28
Employés privés	1939
Arbed et CFL	50
Chômeurs	178
Assurés volontaires (toute caisse)	261

2.1.8.3. Ajustements aux données extérieures

Les données extérieures retenues pour le calage final sont issues de deux sources.

La première source correspond aux estimations de la population résidente au Luxembourg au 1^{er} janvier 2006.

La seconde source correspond aux données du Recensement de la Population du 15/02/2001. La cohérence entre les deux sources est assurée par un ajustement (ou une pondération) des données individuelles du recensement à l'aide d'un modèle log-linéaire. Les effectifs mentionnés dans les tables 3 à 5 sont des estimations issues de ce modèle.

A) – Information auxiliaire définie au niveau des ménages privés

Table 3 : Taille du ménage

Taille du ménage	Effectif
Une personne	53650
Deux personnes	51608
Trois personnes	31931
Quatre personnes et plus	48453

B) – Information auxiliaire définie au niveau des individus

Table 4 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et le sexe

Classe d'âges	Sexe	
	Masculin	Féminin
Moins de 15 ans	43871	41509
15 – 29 ans	41515	40867
30 – 39 ans	35623	36191
40 – 49 ans	38504	37393
50 – 59 ans	29792	28770
60 ans et plus	37876	46343

Table 5 : Population des ménages privés ventilée selon l'âge et le sexe

Nationalité	Effectif
Portugaise	68753
Italienne	18316
Française	23319
Belge	15733
Allemande	10530
Autres nationalités	46981
Luxembourgeoise	274622

2.1.8.4. *Pondération longitudinale finale*

Les poids longitudinaux sont le résultat de l'ajustement de la non-réponse des poids de base des individus longitudinaux des différents échantillons définis au cours des vagues précédentes (voir les points précédents).

2.1.8.5. *Ajustement pour non-réponse*

Voir plus haut

2.1.8.6. *Ajustements aux données extérieures*

Voir plus haut

2.1.8.7. *Pondération longitudinale finale*

Voir plus haut

2.1.8.8. *Pondération transversale finale des ménages*

A) **Relation de passage entre l'échantillon longitudinal et l'échantillon transversal**

Au niveau du premier échantillon longitudinal, les 5 169 individus qui ont accepté de participer une cinquième fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 5 276 personnes répartis au sein de 2 180 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 5 précise l'origine des membres de ces 2 180 ménages.

Table 5 : Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	5169
Cohabitant	54
Nouveau-né ou émigré	53

Pour le second échantillon longitudinal, les 959 individus ayant participé une quatrième fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 1 108 personnes répartis au sein de 368 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 6 précise l'origine des membres de ces 368 ménages.

Table 6 : Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	959
Cohabitant	66
Nouveau-né ou émigré	83

Pour le troisième échantillon longitudinal, les 925 individus ayant participé une troisième fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 1 112 personnes répartis au sein de 352 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 7 précise l'origine des membres de ces 352 ménages.

Table 7 : Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	925
Cohabitant	56
Nouveau-né ou émigré	131

Pour le quatrième échantillon longitudinal, les 1280 individus ayant participé une seconde fois à l'enquête EU_SILC, renvoient à l'observation sur le terrain de 1 566 personnes répartis au sein de 473 ménages « logements ». La différence correspond au nombre de cohabitants, de nouveaux émigrés ou de nouveaux nés qui sont présents dans les ménages interrogés. La table 8 précise l'origine des membres de ces 473 ménages.

Table 8 : Origine des individus transversaux

Origine des individus transversaux	Effectif
Individu longitudinal	1280
Cohabitant	127
Nouveau-né ou émigré	159

Le passage entre les échantillons longitudinaux et les échantillons transversaux correspondants est opéré par la Méthode Généralisée des Poids Partagés.

B) Le problème de la fusion de plusieurs ménages « fiscaux » au sein d'un même ménage « logement »

En ce qui concerne l'échantillon supplémentaire, les 518 ménages « fiscaux » renvoient à l'observation sur le terrain de 512 ménages « logements ». La différence (égale à 6) correspond au nombre de ménages fiscaux qui ont abouti à un ménage « logement » déjà interrogé.

La table 9 précise le lien entre les unités d'échantillonnage (ménages « fiscaux ») et les unités observées (ménages « logements » et individus). Elle indique pour les 17 matricules individuels² concernés (variable PID), la relation de passage entre les 12 ménages « fiscaux³ » (variable DID) et le matricule ménage des 6 ménages « logements⁴ » équivalents (variable HID).

Table 8 : Table de correspondance des ménages «fiscaux » ayant fusionné

<i>Matricule individuel PID</i>	<i>Matricule de l'unité d'échantillonnage DID</i>	<i>Matricule ménage HID</i>
601670001	6016700	6016700
601670002	6016800	6016700
602060001	6020400	6020600
602060002	6020600	6020600
602060003	6020600	6020600
602810001	6028100	6028100
602810002	6128200	6028100
612770001	6127700	6127700
612770002	6127900	6127700
612770003	6127900	6127700
613300001	6133000	6133000
613300002	6133100	6133000
613300003	6133100	6133000
613300004	6133100	6133000
613300005	6133100	6133000
616800001	6167900	6168000
616800002	6168000	6168000

Le passage des ménages « fiscaux » vers les ménages « logements » est effectuée par l'intermédiaire de la Méthode Généralisée du Partage des Poids. Cette étape intermédiaire intervient avant le calage sur marges destiné à la détermination des poids d'estimation transversaux.

C) Détermination des poids d'estimation transversaux

Les poids d'estimation transversaux ont été déterminés par un calage sur marges. Les totaux de calage figurent dans les tables 3, 4 et 5. Le calage s'est effectué à partir de la méthode dite du « logit » avec une borne inférieure égale à 0.5 et une borne supérieure fixée à 2.0. Il s'agit d'une méthode de

² Variables EU_SILC RB030 et PB030

³ Variable EU_SILC DB030

⁴ Variables EU_SILC RB040 et HB030

pondération dite « intégrée » : à l'intérieur d'un ménage « logement », les poids de calage individuels sont identiques.

2.1.9. Substitutions

Sans objet

2.1.9.1. Méthode de sélection des unités de substitution

Sans objet

2.1.9.2. Principales caractéristiques des unités remplacées par rapport aux unités initiales, par région (NUTS 2) si disponible

Sans objet

2.1.9.3. Ventilation des unités remplacées suivant l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire «ménage» (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135)

Sans objet

2.2. Erreurs d'échantillonnage

Les erreurs-types ont été estimées à l'aide de la méthode du bootstrap (2000 rééchantillonnages). Compte tenu du type de sondage retenu pour le Luxembourg, c'est cette méthode, plutôt que la méthode prônée par Eurostat (POULPE), qui a été choisie. Les 2000 rééchantillonnages ont été effectués sur les différents échantillons de tirage et non pas uniquement sur les ménages et individus ayant participé à l'enquête l'année en question, avec un calcul de nouveaux poids à chaque rééchantillonnage (prise en compte de la non-réponse).

Moyenne, nombre total d'observations et erreurs types pour les composantes du revenu- niveau ménage - 2007

Composantes du revenu 2007	Nombre d'observations		Moyenne	Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
	avant imputation	après imputation			
Revenu total brut du ménage (HY010)	1852	3885	73103.00	73556.14	1222.03
Revenu total disponible du ménage (HY020)	18	3885	57121.53	57358.37	781.15
Revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie (HY022)	13	3875	52171.09	52379.01	816.61
Revenu total disponible du ménage y compris allocation de vieillesse ou pension de survie (HY023)	13	3874	41244.07	41483.25	805.43
Composantes nettes du revenu au niveau des ménages					
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040N)					
Allocations familles/enfants (HY050N)	1681	1738	6695.29	6677.24	154.99
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060N)	285	288	7244.11	7166.28	677.06
Aides au logement (HY070N)	0	245	1504.10	1509.11	151.54
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080N)					
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090N)					
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110N)	24	24	7419.37	7008.09	1009.51
Impôts réguliers sur la fortune (HY120N)					
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130N)					
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140N)					
Remboursement/encaissements liés à des ajustements d'impôt (HY145N)	1134	1251	-145.35	-114.66	159.10
Composantes brutes du revenu au niveau des ménages					
HY030G	2584	2584	8788.60	8785.66	119.56
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040G)	394	425	13592.24	14190.20	1573.79
Allocations familles/enfants (HY050G)	1650	1738	6796.68	6778.22	168.96
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060G)	192	288	7735.95	7671.17	725.30
Aides au logement (HY070G)	0	245	1504.10	1509.11	151.54
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080G)	156	163	6722.62	6644.73	833.62
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090G)	1164	1820	2531.36	2580.51	492.74
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110G)	8	24	7527.92	7108.09	1029.88
Impôts réguliers sur la fortune (HY120G)	69	114	1493.47	1487.64	309.08
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130G)	525	536	5452.96	5468.70	462.43
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140G)	9	3864	15291.47	15515.98	489.25

Moyenne, nombre total d'observations et erreurs types pour les composantes du revenu- niveau individuel - 2007

Composantes du revenu 2006	Nombre d'observations		Moyenne	Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
	avant imputation	avant imputation			
Revenu personnel net au niveau des composantes					
Salaire net en espèces ou revenu assimilé (PY010N)	3919	4563	34602.04	34733.88	649.88
Rémunération nette non versée en espèces (PY020N)					
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035N)					
Bénéfices ou pertes nets en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050N)			26872.16	26845.73	2752.53
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080N)	4	6	6373.93	6583.59	2983.13
Allocations de chômage (PY090N)	299	327	12586.19	12856.75	1201.88
Allocations de vieillesse (PY100N)	1017	1158	25964.65	26122.20	466.05
Allocations de survie (PY110N)	362	401	6713.08	6382.94	693.05
Indemnités de maladie (PY120N)	31	36	9581.04	9281.04	1311.35
Pensions d'invalidité (PY130N)	266	281	16278.24	16309.88	1055.40
Allocations d'éducation (PY140N)	87	94	3521.37	3461.44	868.94
Revenu personnel brut au niveau des composantes					
Salaire brut en espèces ou revenu assimilé (PY010G)	3626	4563	44365.57	44618.18	942.84
Rémunération brute non versée en espèces (PY020G)	414	499	3661.95	3999.25	681.55
PY021G	0	278	4399.37	4451.60	210.31
PY030G	0	4912	5923.33	5934.55	105.17
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035G)	986	1049	2011.01	2033.78	185.86
Bénéfices ou pertes bruts en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050G)	212	393	38186.53	37628.82	4327.15
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080G)	3	6	9656.11	10145.34	5194.14
Allocations de chômage (PY090G)	217	327	15489.68	15724.97	1556.87
Allocations de vieillesse (PY100G)	736	1158	30226.68	30429.63	604.91
Allocations de survie (PY110G)	245	401	7695.03	7319.51	803.44
Indemnités de maladie (PY120G)	29	36	11755.58	11328.32	1646.81
Pensions d'invalidité (PY130G)	197	281	18710.69	18782.77	1316.28
Allocations d'éducation (PY140G)	87	94	3521.37	3461.44	868.94

Pour les années précédentes, se référer au rapport qualité finale 2006 – vague 4.

Moyenne, nombre d'observations (avant et après imputation) et erreur-type pour la ventilation du revenu disponible équivalent selon le sexe, le groupe d'âge et la taille du ménage - 2007

Revenu disponible équivalent 2006	Moyenne	Nombre d'observations		Moyenne (bootstrap)	Erreur-type (bootstrap)
		Avant imputation	Après imputation		
Sous-classes relatives à la taille du ménage					
1 membre	35116.97	8	863	35076.03	1010.79
2 membres	38424.19	10	2278	38545.65	1110.54
3 membres	35434.17	9	2397	35265.33	1075.76
4 et plus	31316.22	25	4891	31756.42	825.51
Population par groupe d'âge					
<25	30644.99	33	3592	30963.61	657.87
25-34	33914.08	7	1847	33998.79	679.19
35-44	35130.76	3	1688	35520.89	1081.65
45-54	37224.68	6	1338	36863.77	1039.83
55-64	40687.53	2	1034	40764.15	1379.44
65 ou plus	33202.68	1	920	33531.91	1056.94
Population par sexe					
Masculin	34925.32	20	5231	35038.78	547.309
Féminin	33532.55	32	5188	33787.46	512.606

Pour les années précédentes, se référer au rapport qualité finale 2006 – vague 4.

2.3. Erreurs non dues à l'échantillonnage

2.3.1. Erreurs dans la base de sondage et la couverture

Une description de la base de sondage (y compris des informations concernant la procédure d'actualisation de la base, la fréquence et les doublons) et une description des principaux problèmes de couverture (mauvaise classification, sous-couverture, surcouverture), si disponibles, seront fournies.

Pour les États membres utilisant un système avec rotation, les informations relatives à la base de sondage seront uniquement fournies pour les nouveaux échantillons.

- **Description de la base de sondage :**

Afin de couvrir l'ensemble de la population résidente au Luxembourg et :

1/ compte tenu du fait que le fichier d'adresse qui, le mieux, est en adéquation avec les adresses de la population résidente pour la période de référence du revenu ne couvre que les personnes affiliées au système de sécurité sociale luxembourgeois ;

2/compte tenu du fait que les personnes affiliées à un système de sécurité sociale différent du système luxembourgeois (essentiellement les fonctionnaires internationaux) représentent une part importante dans la population ;

la base de sondage est composée de 2 sources différentes.

D'une part, un fichier issu de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) qui regroupe l'ensemble des « ménages fiscaux » soumis au régime de sécurité sociale luxembourgeois.

D'autre part, une sous-population du Recensement de la population, à savoir les « ménages logements » dans lesquels aucun des membres ne bénéficie de revenus soumis aux cotisations sociales obligatoires au régime de sécurité sociale luxembourgeois et dans lesquels la totalité des membres exerçant un emploi a déclaré être fonctionnaire international.

Cette description vaut pour la base de sondage de la vague 1. Compte tenu que le Luxembourg a opté pour un panel à long terme, cette description vaut aussi pour les vagues 2, 3, 4 et 5. Néanmoins, chaque année, un nouvel échantillon est tiré afin de tenir compte d'un phénomène typiquement luxembourgeois : le turn-over élevé, comparativement aux autres pays européens, de sa population. Ce nouvel échantillon est composé de « nouveaux immigrés ». Plus précisément, il s'agit d'un échantillon d'affiliés au système de Sécurité Sociale luxembourgeois qui se sont installés dans le pays après le 31 décembre 2002 pour la vague 2, après le 31 décembre 2003 pour la vague 3, après le 31 décembre 2004 pour la vague 4 et après le 31 décembre 2005 pour la vague 5.

- **Informations relatives à la base de sondage :**

Concernant les adresses tirées lors de la vague 1 :

- Les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation au 31 décembre 2001.
- Les adresses issues du Recensement de la population rendent compte de la situation au 15 février 2001.

Concernant le nouvel échantillon (vague 2) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2003.

Concernant le nouvel échantillon (vague 3) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2004.

Concernant le nouvel échantillon (vague 4) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2005.

Concernant le nouvel échantillon (vague 5) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2006.

- **Type et taille d'erreur de couverture**

Le fichier de l'IGSS ne distingue pas les ménages privés des ménages collectifs. C'est lors du travail sur le terrain, c'est-à-dire lors de la prise de contact avec les individus, qu'il est possible de distinguer les ménages privés des ménages collectifs.

Dans le fichier du Recensement de la population, les « ménages logement » dont aucun des membres exerçant une activité professionnelle n'est affilié au régime de sécurité sociale luxembourgeois et aucun des membres est fonctionnaire international ne sont pas couverts par la base de sondage. Mais ces ménages représentent une très faible part de la population.

Par rapport à la taille de la population du Luxembourg, les mouvements migratoires de la population sont très importants. Par exemple, en 2002, pour une population estimée à 448 000 habitants au 01/01/2002 on compte environ 12 000 arrivées pour 9 500 départs. Par conséquent, la probabilité que l'adresse tirée le 31/12/2001 n'existe plus lors du travail sur le terrain est importante.

Ainsi, pour la vague 1, le pourcentage d'adresses qui ont été signalées par les enquêteurs comme « adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale » s'élève à 6,6%.

Lors du travail sur le terrain de la vague 2, ce pourcentage, mesuré sur le nouvel échantillon de la vague 2 avait atteint près de 16%.

Pour la vague 3, ce pourcentage atteint près de 21%.

Pour la vague 4, ce pourcentage atteint 19%.

Et, pour la vague 5, ce pourcentage atteint 19%.

2.3.2. Erreurs de mesure et de traitement

2.3.2.1. Erreurs de mesure

Les informations suivantes seront fournies:

- **Une description des différentes causes d'erreurs de mesure susceptibles d'être détectées dans l'enquête**

Non applicable

- **Une description de la façon dont le questionnaire a été élaboré, l'utilisation éventuelle d'un laboratoire cognitif, le test sur le terrain du questionnaire, l'incidence de sa conception, de son contenu et de sa formulation**

Le Luxembourg a opté pour un panel de longue durée. Les données transversales et longitudinales sont issues de ce panel. L'année 2007 constitue la cinquième vague de ce panel. Par conséquent, le questionnaire de la cinquième vague a été élaboré à l'image de celui

élaboré lors des vagues précédentes, c'est-à-dire à partir du document de travail EU-SILC 065/04 (Description of target variables), des résultats de l'enquête pilote réalisée en 2002. Par rapport aux vagues précédentes, de légers ajustements ont été réalisés afin de tenir compte des observations faites par les enquêteurs.

Par ailleurs, l'élaboration du questionnaire a aussi été inspirée par les expériences passées en matière d'enquête sur les conditions de vie des ménages. Depuis 1985, le CEPS/INSTEAD, qui exécute l'enquête EU-SILC, réalise annuellement des enquêtes auprès des ménages dont la configuration est très semblable à celle dessinée pour l'enquête EU-SILC.

Dans un environnement multilingue, le questionnaire d'enquête a été élaboré en langue française, puis traduit en langue luxembourgeoise et en langue anglaise.

- **Des informations sur l'intensité et l'efficacité de la formation des enquêteurs: nombre de jours de formation, test des compétences avant d'entreprendre le travail sur le terrain (taux de succès, etc.)**

Dans le cadre d'un panel à long terme, l'objectif premier est de fidéliser les enquêteurs tout le long du panel. Ils sont les garants du succès de l'enquête. Le noyau central des enquêteurs a été recruté lors de la première vague du panel. Néanmoins, certains enquêteurs n'ont pas désiré poursuivre le projet lors des vagues suivantes et un recrutement de nouveaux enquêteurs pour palier le départ de certains enquêteurs est opéré à chaque nouvelle vague. Ces nouveaux enquêteurs ont suivi une première formation (une demi-journée), qui avait pour but de les sensibiliser au métier d'agent-enquêteur. Durant cette session, les formateurs ont abordé les points suivants :

- rôle et place de l'enquêteur dans l'ensemble du processus d'enquête, depuis la définition de la problématique d'enquête jusqu'aux analyses de données ;
- prise de contact avec l'interviewé au travers de jeux de rôle ;
- échange d'expériences entre agents-enquêteurs expérimentés et novices ;
- évocation de l'enquête EU-SILC sans toutefois présenter le contenu détaillé l'enquête.

Les enquêteurs ayant participé les vagues précédentes au projet sont dispensés de cette formation.

Dans un deuxième temps (une demi-journée), l'ensemble des enquêteurs ont suivi une formation dont l'objectif était l'explication du contenu de l'enquête et des documents annexes au questionnaire d'enquête.

- **Des renseignements sur les études, telles que les nouveaux entretiens, les études de validation, ou les expériences sur des échantillons fragmentés, si disponibles**

Non applicable

- **Les résultats de modèles, par exemple pour évaluer les répercussions de l'utilisation d'une année fiscale au lieu d'une année civile, si disponibles**

Non applicable

2.3.2.2. Erreurs de traitement

- **Une description des contrôles de saisie, de codification et de correction des données. Les principales erreurs détectées lors du processus ultérieur à la collecte des données,**

L'enquête s'est déroulée en face-à-face selon la méthode PAPI (papier/crayon). Pour lever d'éventuelles erreurs et incohérences, plusieurs contrôles sont prévus. Dès la réception des

enquêtes, les gestionnaires de l'enquête contrôlent, en présence des enquêteurs, les données collectées. A cette occasion, il est éventuellement demandé aux enquêteurs de contacter à nouveau les ménages pour repréciser une information. Dans une deuxième phase, certaines données de l'enquête sont codifiées (nationalité, code NACE, code ISCO-88). Dans une troisième phase, les données sont saisies. Le programme de saisie comporte certains contrôles visant à alerter l'agent de saisie d'erreurs ou d'incohérences dans les données. Parmi les contrôles, citons par exemple ceux des sauts et des renvois.

Malgré les contrôles insérés dans le programme de saisie, d'autres tests sont effectués après la phase de saisie. Ces tests visent essentiellement à repérer les valeurs extrêmes, particulièrement en matière de revenus. Par ailleurs, dans la mesure où le Luxembourg a opté pour un panel à long terme et que l'année 2007 correspond à la cinquième vague du panel, une batterie de tests « longitudinaux » ont été mis en place afin de contrôler la cohérence des informations d'une année sur l'autre. Bien que « longitudinaux », ces tests améliorent évidemment la qualité des données transversales.

Finalement, en dernier lieu, ce sont les programmes de contrôle créés par Eurostat qui permettent, le cas échéant, de détecter les incohérences encore présentes dans la base de données.

- **Le taux des échecs de correction pour les variables du revenu.**

Nous n'avons pas constaté d'échecs dus à des erreurs de traitement pour les variables du revenu. L'ensemble des revenus a été imputé.

Certains revenus sont toutefois plus difficiles à imputer que d'autres car trop peu d'éléments sont disponibles pour mener correctement ces imputations. Il s'agit principalement des revenus des indépendants, des revenus mobiliers et des revenus immobiliers.

2.3.3. Erreurs de non-réponse

Les informations qui suivent présentent la situation pour les cinq années (2003 à 2007) qui composent la dimension longitudinale. S'agissant, pour le Luxembourg, d'un panel à long terme qui a débuté en 2003, la manière de présenter les résultats dévie quelque peu de celle proposée par le règlement 28/2004 de la Commission.

2.3.3.1. Taille de l'échantillon obtenue

	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de ménages pour lesquels un entretien est accepté	3534	3571	3616	3794	3290
Nombre de personnes âgées de 16 ans et plus	7683	7602	7522	7727	6762
Nombre d'individus panel (y compris les moins de 16 ans)	9580	9723	9629	10062	8626
Nombre de corésidents	0	125	238	294	414

2.3.3.2. Non-réponse des unités

- Taux de non-réponse pour la première vague portant sur la composante longitudinale (2003)

— **taux de non-réponse des ménages pour la première vague (2003) (NRh) :**

$$NRh = [1 - (Ra * Rh)] * 100$$

Ra = Nombre d'adresses contactées avec succès / nombre d'adresses sélectionnées valables

$$Ra = \sum [DB120=11] / \sum [DB120=toutes] - \sum [DB120=23]$$

Rh = Nombre d'entretiens acceptés pour la base de données / nombre de ménages éligibles aux adresses contactées

$$Rh = \sum [DB135=1] / \sum [DB130=tous]$$

$$Ra = 9045 / (10056 - 662) = 0,9628$$

$$Rh = 3534 / 9045 = 0,3907$$

$$\boxed{NRh = 62,38\%}$$

— **taux de non-réponse individuelle pour la première vague (2003) (NRp) :**

$$NRp = [1 - (Rp)] * 100$$

Rp = Nombre d'entretiens individuels complétés / nombre d'individus éligibles dont l'entretien a été accepté pour la base de données

$$Rp = \sum [RB250=11+12+13] / \sum [RB245=1+2+3]$$

$$Rp = 7683 / 7683 = 1$$

$$\boxed{NRp = 0\%}$$

— **taux global de non-réponse individuelle pour la première vague (2003) (*NRp) :**

$$*NRp = [1 - (Ra * Rh * Rp)] * 100$$

$$\boxed{*NRp = 62,38\%}$$

- Taux de non-réponse pour la deuxième vague portant sur la composante longitudinale (2004) - soit la vague de référence pour la période 2004-2007

— **taux de non-réponse des ménages pour la première vague (2004) (NRh) :**

$$NRh = [1 - (Ra * Rh)] * 100$$

Ra = Nombre d'adresses contactées avec succès / nombre d'adresses sélectionnées valables

$$Ra = \sum [DB120=11] / \sum [DB120=toutes] - \sum [DB120=23]$$

Rh = Nombre d'entretiens acceptés pour la base de données / nombre de ménages éligibles aux adresses contactées

$$Rh = \sum [DB135=1] / \sum [DB130=tous]$$

$$Ra = (3426+1872)/(5899-345)=0,9539$$

$$Rh=3571/5225=0,6834$$

$$\boxed{NRh=34,81\%}$$

— **taux de non-réponse individuelle pour la deuxième vague (2004) (NRp) :**

$$NRp=[1- (Rp)] * 100$$

Rp = Nombre d'entretiens individuels complétés / nombre d'individus éligibles dont l'entretien a été accepté pour la base de données

$$Rp = \sum [RB250=11+12+13] / \sum [RB245=1+2+3]$$

$$Rp = 7602/7602=1$$

$$\boxed{NRp=0\%}$$

— **taux global de non-réponse individuelle pour la deuxième vague (2004) (*NRp) :**

$$*NRp=[1- (Ra*Rh*Rp)] * 100$$

$$\boxed{*NRp=34,81\%}$$

A) Taux de réponse des ménages :

	Echantillons extraits en 2003, 2004, 2005 et 2006					Echantillon extrait en 2003				
	2003	2004	2005	2006	2007	2003	2004	2005	2006	2007
DB110										
1		3353	3372	3156	3661		3353	2808	2384	2319
2		108	129	329			108	99	165	
3		15	6	10	16		15	5	6	8
4		29	39	85	91		29	22	26	27
5		14	5	11	7		14	5	9	6
6										
7		14	19	23	17		14	11	6	1
8		115	109	100	89		115	92	79	52
9	10056	2250	2244	2250		10056				
10		1	1	2	3		1	1	2	3
Total		5899	5924	5966	3884		3649	3043	2677	2416
DB120										
11	9045	1872	1693	1911	88	9045	215	188	243	51
21	338	254	319	328	1	338	7	2	1	1
22	11	2	2	4		11	0	0	0	
23	662	345	468	436		662	1	1	0	
total	10056	2473	2482	2679	89	10056	223	191	244	52
DB130										
11	3534	3571	3616	3794	3290	3534	2951	2598	2363	2123
21	3598	941	853	689	331	3598	411	307	215	194
22	1335	514	477	503	90	1335	100	40	29	25
23	272	74	31	33	17	272	41	17	8	14
24	306	125	88	48	21	306	65	34	12	14
total	9045	5225	5065	5067	3749	9045	3568	2996	2627	2370
DB135										
1	3534	3571	3616	3794	3290	3534	2951	2601	2379	2123
2	0	0	0	0		0	0	0	0	

(suite)

	Echantillon extrait en 2004				Echantillon extrait en 2005			Echantillon extrait en 2006	
	2004	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2006	2007
DB110									
1		564	378	392		394	386		564
2		30	75			89			
3		1	1	1		3	1		6
4		17	22	13		37	19		32
5			1	1		1			
6									
7		8	9	1		8	7		8
8		17	11	14		10	8		15
9	2500				2244			2250	
10									
Total		637	497	422		542	421		625
DB120									
11	1657	46	85	14	1459	98	8	1485	15
21	247	1	1		316	1		325	
22	2	0	0		2	0		4	
23	344	0	0		467	0		436	
total	2250	47	86	14	2244	99	8	2250	15
DB130									
11	620	486	408	352	532	413	342	610	473
21	530	82	40	39	464	57	31	377	67
22	414	35	12	13	402	19	21	443	31
23	33	1		1	13	2		23	2
24	60	6	3	1	48	1		32	6
total	1657	610	463	406	1459	492	394	1485	579
DB135									
1	620	486	408	352	532	413	342	610	473
2	0	0	0		0	0			

Taux de réponse par vague (DB135=1 / DB130 total):

2003 à 2004 : 68,3%

2004 à 2005 : 71,3%

2005 à 2006 : 74,88%

2006 à 2007 : 87,76%

Taux de suivi longitudinal pour l'échantillon extrait en 2003 :

% de ménages passés en 2005 à des fins de suivi parmi les ménages passés de la vague 2003 à 2004, à l'exclusion des ménages hors du champ (selon les règles de suivi) ou inexistantes : 84,0%

% de ménages passés en 2006 à des fins de suivi parmi les ménages passés de la vague 2004 à 2005, à l'exclusion des ménages hors du champ (selon les règles de suivi) ou inexistantes : 87,7%

% de ménages passés en 2007 à des fins de suivi parmi les ménages passés de la vague 2005 à 2006, à l'exclusion des ménages hors du champ (selon les règles de suivi) ou inexistantes : 90,2%

Taux de suivi longitudinal pour l'échantillon extrait en 2004 :

% de ménages passés en 2006 à des fins de suivi parmi les ménages passés de la vague 2004 à 2005, à l'exclusion des ménages hors du champ (selon les règles de suivi) ou inexistants : 75,9%

% de ménages passés en 2007 à des fins de suivi parmi les ménages passés de la vague 2005 à 2006, à l'exclusion des ménages hors du champ (selon les règles de suivi) ou inexistants : 87,7%

Taux de suivi longitudinal pour l'échantillon extrait en 2005 :

% de ménages passés en 2007 à des fins de suivi parmi les ménages passés de la vague 2005 à 2006, à l'exclusion des ménages hors du champ (selon les règles de suivi) ou inexistants : 80,1%

Taux de suivi pour l'échantillon extrait en 2003:

Nombre de ménages passés de la vague 2004 à 2005 par comparaison avec le nombre de ménages passés à des fins de suivi de la vague 2003 à 2004 : 85,4%

Nombre de ménages passés de la vague 2005 à 2006 par comparaison avec le nombre de ménages passés à des fins de suivi de la vague 2004 à 2005 : 88,3%

Nombre de ménages passés de la vague 2006 à 2007 par comparaison avec le nombre de ménages passés à des fins de suivi de la vague 2005 à 2006 : 87,9%

Taux de suivi pour l'échantillon extrait en 2004:

Nombre de ménages passés de la vague 2005 à 2006 par comparaison avec le nombre de ménages passés à des fins de suivi de la vague 2004 à 2005 : 76,2%

Nombre de ménages passés de la vague 2006 à 2007 par comparaison avec le nombre de ménages passés à des fins de suivi de la vague 2005 à 2006 : 81,2%

Taux de suivi pour l'échantillon extrait en 2005:

Nombre de ménages passés de la vague 2006 à 2007 par comparaison avec le nombre de ménages passés à des fins de suivi de la vague 2005 à 2006 : 75,7%

Taux des tailles d'échantillon :

2004 par rapport à 2003: 101,0%

2005 par rapport à 2006 : 101,3%

2006 par rapport à 2005 : 104,9%

2007 par rapport à 2006 : 86,7%

A) Taux de réponse individuels :

	Echantillons extraits en 2003, 2004, 2005 et 2006					Echantillon extrait en 2003				
	2003	2004	2005	2006	2007	2003	2004	2005	2006	2007
RB245										
1	7683	7602	7522	7727	6762	7683	6322	5503	4907	4433
4	1897	2027	2119	2393	2079	1897	1547	1304	1161	1008
total	9580	9629	9641	8505	8841	9580	7869	6807	6068	5441
RB250										
11	7683	7602	7522	7727	6762	7683	6322	5503	4907	4433
12	0	0	0	0		0	0	0	0	
13	0	0	0	0		0	0	0	0	
RB100										
1	9580	9723	9629	10062	8626	9580	7963	6788	6035	5297
2		125	238	294	414		125	202	218	262
total		9848	9867	10356	9040		8088	6990	6253	5559
RB110										
1	9580	9369	9347	9839	8510	9580	7609	6597	5916	5296
2		68	73	57	58		68	59	41	30
3		122	122	103	156		122	86	58	73
4		70	99	121	117		70	65	53	42
5		195	202	208	176		195	159	160	101
6		24	24	28	23		24	24	25	17
total		9848	9867	10356	9040		8088	6990	6253	5559
RB120										
1		68	71	54	56		68	57	38	29
2		14	8	13	3		14	4	10	2
3		37	35	63	50		37	24	45	23
4		76	88	78	67		76	74	67	47
total		195	202	208	176		195	159	160	101

(suite)

	Echantillon extrait en 2004				Echantillon extrait en 2005			Echantillon extrait en 2006	
	2004	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2006	2007
RB245									
1	1280	986	814	718	1033	816	695	1190	916
4	480	416	382	332	399	362	320	488	419
total	1760	1402	1196	1050	1432	1178	1015	1678	1335
RB250									
11	1280	986	814	718	1033	816	695	1190	916
12	0	0	0		0	0			
13	0	0	0		0	0			
RB100									
1	1760	1409	1173	1005	1432	1176	976	1678	1348
2		36	49	68		67	56		28
total		1445	1222	1073		1203	1032		1376
RB110									
1	1760	1318	1141	994	1432	1104	951	1678	1269
2		14	5	10		11	7		11
3		36	19	26		26	29		28
4		34	31	20		37	28		27
5		43	24	19		24	16		40
6		0	2	4		1	1		1
total		1445	1222	1073		1203	1032		1376
RB120									
1		14	5	10		11	6		11
2		4	0	1		3			
3		11	11	5		7	6		16
4		14	8	3		3	4		13
total		43	24	19		24	16		40

Taux de réponse par vague des individus panel (RB250 =11,12,13 / RB245=1)

2004 : 100%

2005 : 100%

2006 : 100%

2007 :100%

Taux de réponse par vague des corésidents (RB250 =11,12,13 / RB245=1)

2004 : 100%

2005 : 100%

2006 : 100%

2007 :100%

Taux de suivi longitudinal pour l'échantillon extrait en 2003 :

2004 : 83,3%

2005 : 87,0%

2006 : 89,2%

2007 :90,3%

Taux de suivi longitudinal pour l'échantillon extrait en 2004 :

2005 : 77,0%

2006 : 82,6%

2007 : 88,2%

Taux de suivi longitudinal pour l'échantillon extrait en 2005 :

2006 : 79,0%

2007 : 85,2%

Taux de suivi longitudinal pour l'échantillon extrait en 2006 :

2007 : 77,0%

Taux des tailles d'échantillon :

2004 : 98,9%

2005 : 98,9%

2006 : 102,7%

2007 : 87,5%

Taux de réponse pour les individus non-panel : non applicable

2.3.3.3. Ventilation des ménages selon la situation du ménage (DB110), l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire « ménage » (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135)

	Echantillons extraits en 2003, 2004, 2005 et 2006					Echantillon extrait en 2003				
	2003	2004	2005	2006	2007	2003	2004	2005	2006	2007
DB110										
1		3353	3372	3156	3661		3353	2808	2384	2319
2		108	129	329			108	99	165	
3		15	6	10	16		15	5	6	8
4		29	39	85	91		29	22	26	27
5		14	5	11	7		14	5	9	6
6										
7		14	19	23	17		14	11	6	1
8		115	109	100	89		115	92	79	52
9	10056	2250	2244	2250		10056				
10		1	1	2	3		1	1	2	3
Total		5899	5924	5966	3884		3649	3043	2677	2416
DB120										
11	9045	1872	1693	1911	88	9045	215	188	243	51
21	338	254	319	328	1	338	7	2	1	1
22	11	2	2	4		11	0	0	0	
23	662	345	468	436		662	1	1	0	
total	10056	2473	2482	2679	89	10056	223	191	244	52
DB130										
11	3534	3571	3616	3794	3290	3534	2951	2598	2363	2123
21	3598	941	853	689	331	3598	411	307	215	194
22	1335	514	477	503	90	1335	100	40	29	25
23	272	74	31	33	17	272	41	17	8	14
24	306	125	88	48	21	306	65	34	12	14
total	9045	5225	5065	5067	3749	9045	3568	2996	2627	2370
DB135										
1	3534	3571	3616	3794	3290	3534	2951	2601	2379	2123
2	0	0	0	0		0	0	0	0	

(suite)

	Echantillon extrait en 2004				Echantillon extrait en 2005			Echantillon extrait en 2006	
	2004	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2006	2007
DB110									
1		564	378	392		394	386		564
2		30	75			89			
3		1	1	1		3	1		6
4		17	22	13		37	19		32
5			1	1		1			
6									
7		8	9	1		8	7		8
8		17	11	14		10	8		15
9	2500				2244			2250	
10									
Total		637	497	422		542	421		625
DB120									
11	1657	46	85	14	1459	98	8	1485	15
21	247	1	1		316	1		325	
22	2	0	0		2	0		4	
23	344	0	0		467	0		436	
total	2250	47	86	14	2244	99	8	2250	15
DB130									
11	620	486	408	352	532	413	342	610	473
21	530	82	40	39	464	57	31	377	67
22	414	35	12	13	402	19	21	443	31
23	33	1		1	13	2		23	2
24	60	6	3	1	48	1		32	6
total	1657	610	463	406	1459	492	394	1485	579
DB135									
1	620	486	408	352	532	413	342	610	473
2	0	0	0		0	0			

2.3.3.4. Ventilation des personnes selon l'appartenance au ménage (RB110)

	Echantillons extraits en 2003, 2004 et 2005					Echantillon extrait en 2003				
	2003	2004	2005	2006	2007	2003	2004	2005	2006	2007
RB110										
1	9580	9369	9347	9839	8510	9580	7609	6597	5916	5296
2		68	73	57	58		68	59	41	30
3		122	122	103	156		122	86	58	73
4		70	99	121	117		70	65	53	42
5		195	202	208	176		195	159	160	101
6		24	24	28	23		24	24	25	17
total		9848	9867	10356	9040		8088	6990	6253	5559

	Echantillon extrait en 2004				Echantillon extrait en 2005			Echantillon extrait en 2006	
	2004	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2006	2007
RB110									
1	1760	1318	1141	994	1432	1104	951	1678	1269
2		14	5	10		11	7		11
3		36	19	26		26	29		28
4		34	31	20		37	28		27
5		43	24	19		24	16		40
6		0	2	4		1	1		1
total		1445	1222	1073		1203	1032		1376

2.3.3.5. Non-réponse à certaines questions

Pourcentage de ménages ayant perçu un montant pour chaque composante du revenu, pourcentage de valeurs manquantes pour chaque composante du revenu et pourcentage d'informations partielles pour chaque composante de revenu – 2003 à 2007

Composantes du revenu	% de ménages ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles	% de ménages ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles	% de ménages ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles
	2003			2004			2005		
HY010	100.0	4.6	55.1	100.0	4.6	60.6	100.0	4.5	58.6
HY020	100.0	0.5	99.2	100.0	0.6	99.0	100.0	0.5	98.9
HY022	99.7	0.3	99.4	99.5	0.4	99.4	99.2	0.3	99.4
HY023	99.7	0.3	99.4	99.5	0.4	99.4	99.1	0.3	99.4
Composantes nettes du revenu au niveau des ménages									
HY040N	Cf. HY040G								
HY050N	41.7	2.9	2.6	41.8	2.1	3.1	41.9	2.8	3.4
HY060N	5.0	9.0	1.7	5.7	5.4	0.5	5.6	3.5	0.0
HY070N	7.8	100.0	0.0	6.6	100.0	0.0	6.4	100.0	0.0
HY080N	Cf. HY080G								
HY090N	Cf. HY090G								
HY110N	0.8	6.9	0.0	1.0	5.9	0.0	0.9	3.1	0.0
HY120N	Cf. HY120G								
HY130N	Cf. HY130G								
HY140N	Cf. HY140G								
HY145N	32.9	13.2	0.8	36.6	14.5	0.8	35.5	9.7	1.2
Composantes brutes du revenu au niveau des ménages									
HY030G	-	-	-	-	-	-	-	-	-
HY040G	11.4	11.9	39.0	10.5	11.4	47.6	9.6	7.4	48.4
HY050G	41.7	2.9	4.3	41.8	2.1	4.6	41.9	2.8	5.9
HY060G	5.0	9.0	32.6	5.7	3.9	39.4	5.5	2.0	35.3
HY070G	7.8	100.0	0.0	6.6	100.0	0.0	6.4	100.0	0.0
HY080G	5.4	6.3	1.6	5.0	2.8	3.4	4.8	5.2	0.0
HY090G	17.1	28.7	34.7	18.0	26.7	35.6	18.3	29.7	38.7
HY110G	0.8	6.9	65.5	1.0	5.9	70.6	0.9	3.1	62.5
HY120G	9.8	30.2	0.0	6.6	29.4	0.0	5.2	29.3	0.0
HY130G	11.2	2.8	0.8	11.6	2.6	0.5	11.7	3.3	0.5
HY140G	99.7	8.8	90.8	99.4	10.8	89.0	99.0	11.9	87.8

Composantes du revenu	% de ménages ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles	% de ménages ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles
	2006			2007		
HY010	100.0	2.4	51.1	100.0	2.4	50.6
HY020	100.0	0.3	99.2	100.0	0.2	99.4
HY022	99.5	0.2	99.4	99.8	0.2	99.5
HY023	99.5	0.3	99.4	99.7	0.2	99.5
Composantes nettes du revenu au niveau des ménages						
HY040N	11.8			11.8		
HY050N	43.9	1.1	3.0	44.9	1.3	2.0
HY060N	6.2	2.1	0.9	7.4	0	0.8
HY070N	5.2	100.0	0	5.7	100.0	0
HY080N	Cf. HY080G					
HY090N	45.8			48.5		
HY110N	0.8	3.4	0.0	0.7	0.0	0.0
HY120N	Cf. HY120G					
HY130N	Cf. HY130G					
HY140N	Cf. HY140G					
HY145N	32.7	9.7	0.9	35.3	8.5	0.3
Composantes brutes du revenu au niveau des ménages						
HY030G	-	-	-	72.7	100.0	0.0
HY040G	11.8	7.4	0.0	11.8	7.8	0.0
HY050G	43.9	1.1	4.9	44.9	1.3	3.7
HY060G	6.2	1.7	35.7	7.4	0.0	33.7
HY070G	5.2	100.0	0.0	5.7	100.0	0.0
HY080G	4.8	4.4	0.5	4.3	4.9	0.0
HY090G	45.8	36.4	0.3	48.5	35.6	0.4
HY110G	0.8	3.4	58.6	0.7	0	69.6
HY120G	4.6	31.8	0.6	3.2	38.5	0.0
HY130G	13.0	3.8	0.8	13.1	2.6	0.0
HY140G	99.3	12.3	87.5	99.5	11.3	88.4

Pourcentage de personnes de 16 ans et plus ayant perçu un montant pour chaque composante du revenu, pourcentage de valeurs manquantes pour chaque composante du revenu et pourcentage d'informations partielles pour chaque composante de revenu - 2006

Composantes du revenu	% de 16 ans et plus ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles	% de 16 ans et plus ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles	% de 16 ans et plus ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles
	2003			2004			2005		
Revenu personnel net au niveau des composantes									
PY010N	49.4	20.3	7.0	51.5	17.2	6.2	53.5	16.5	7.8
PY020N	Cf. PY020G								
PY021N	Cf. PY021G								
PY035N	Cf. PY035G								
PY050N	5.5	79.2	0.0	5.3	69.5	1.0	4.9	70.4	0.3
PY080N	0.0	0.0	0.0	0.1	25.0	0.0	0.1	20.0	0.0
PY090N	2.2	17.8	0.0	2.6	14.0	0.0	3.2	10.5	0.0
PY100N	17.6	14.0	2.1	16.6	12.3	3.4	16.4	10.6	3.8
PY110N	3.7	14.1	0.7	4.3	13.1	0.9	4.6	12.6	0.6
PY120N	0.3	14.3	0.0	0.3	9.5	0.0	0.2	18.8	0.0
PY130N	4.7	14.8	0.0	4.2	11.5	0.0	4.2	9.1	0.0
PY140N	1.0	9.0	0.0	1.3	10.3	0.0	1.2	7.4	0.0
Revenu personnel brut au niveau des composantes									
PY010G	49.4	10.5	21.2	51.5	10.2	29.9	53.5	9.0	27.9
PY020G	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PY021G	2.0	100.0	0.0	2.1	100.0	0.0	2.5	100.0	0.0
PY035G	10.6	8.5	0.0	11.6	8.2	0.0	10.7	7.9	0.0
PY050G	5.5	43.8	0.2	5.3	41.4	0.7	5.0	46.9	0.3
PY080G	0.0	0.0	0.0	0.1	100.0	0.0	0.1	80.0	0.0
PY090G	2.2	12.4	26.0	2.6	9.0	38.0	3.2	7.9	38.9
PY100G	17.6	10.6	31.9	16.6	9.3	40.2	16.4	7.8	38.2
PY110G	3.7	7.7	33.5	4.3	8.0	35.5	4.6	9.7	48.9
PY120G	0.3	14.3	0.0	0.3	4.8	23.8	0.2	6.3	56.3
PY130G	4.7	9.5	28.7	4.2	8.7	38.1	4.2	6.3	33.2
PY140G	1.0	9.0	0.0	1.3	10.3	0.0	1.2	7.4	0.0

Composantes du revenu	% de 16 ans et plus ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles	% de 16 ans et plus ayant perçu ce type de revenu	% de valeurs manquantes	% de valeurs partielles
	2006			2007		
Revenu personnel net au niveau des composantes						
PY010N	56.3	13.6	6.5	55.5	7.9	5.8
PY020N	Cf. PY020G			6.1	52.0	0.0
PY021N	Cf. PY021G					
PY035N	Cf. PY035G					
PY050N	4.8	65.4	0.6	4.8	60.1	0.6
PY080N	0.1	20.0	0.0	0.1	33.3	0.0
PY090N	3.6	11.4	0.4	3.7	10.7	0.0
PY100N	15.8	8.8	5.6	16.5	9.0	3.1
PY110N	5.1	10.6	1.8	5.7	8.3	0.8
PY120N	0.3	4.5	0.0	0.4	7.1	0.0
PY130N	3.7	7.0	0.0	3.8	3.5	0.8
PY140N	1.4	1.9	0.0	1.3	7.9	0.0
Revenu personnel brut au niveau des composantes						
PY010G	56.4	7.4	15.3	57.5	5.3	16.5
PY020G	-	-	-	6.1	17.3	0.0
PY021G	3.1	100.0	0.0	3.2	100.0	0.0
PY035G	12.8	7.2	0.0	13.3	6.1	0.0
PY050G	4.8	39.8	0.0	4.8	46.2	0.3
PY080G	0.1	40.0	0.0	0.1	50.0	0.0
PY090G	3.6	9.6	32.7	3.7	9.9	28.6
PY100G	15.8	6.2	31.4	16.5	7.1	29.2
PY110G	5.1	8.6	36.3	5.7	7.8	31.0
PY120G	0.3	4.5	13.6	0.4	7.1	10.7
PY130G	3.7	4.9	30.1	3.8	3.1	27.6
PY140G	1.4	1.9	0.0	1.3	7.9	0.0

2.4. Mode de collecte des données

Pour les États membres utilisant un échantillon d'adresses/de ménages, la ventilation des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250) et le «type d'entretien» (RB260) sera fournie, pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.

Pour les États membres utilisant un échantillon de personnes, la ventilation de la catégorie «répondant sélectionné », la ventilation des «membres du ménages âgés de 16 ans et plus», et la ventilation de la catégorie «répondant non sélectionné» selon le «statut des données» (RB250) et le «type d'entretien» (RB260) seront fournies, pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.

	Echantillons extraits en 2003, 2004, 2005 et 2006					Echantillon extrait en 2003				
	2003	2004	2005	2006	2007	2003	2004	2005	2006	2007
RB250										
11	7683	7602	7522	7727	6762	7683	6322	5503	4907	4433
12 à 33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RB260										
1	5465	6027	5806	5765	5184	5465	4990	4266	3663	3410
5	2218	1565	1716	1962	1578	2218	1332	1237	1244	1023

	Echantillon extrait en 2004				Echantillon extrait en 2005			Echantillon extrait en 2006	
	2004	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2006	2007
RB250									
11	1280	986	814	718	1033	816	695	1190	916
12 à 33	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RB260									
1	1037	771	612	538	769	582	531	908	705
5	243	215	202	180	264	234	164	282	211

2.5. Procédure d'imputation

Les imputations ont été réalisées sur les composantes revenus pour la non-réponse aux questions relatives aux composantes revenu.

Quatre modèles génériques basés sur le logiciel de l'Université de Michigan IVE (Imputation and Variance Estimation, voir <http://www.isr.umich.edu/src/smp/ive/>) assurent l'essentiel des procédures d'imputation (IVE_Salaires pour les salaires des adultes, IVE_enfants pour le revenu des moins de 16 ans, IVE_Ménages pour les revenus communs aux ménages, IVE_Revenus_Adultes_Non_salariaux).

A côté de ces modèles génériques, des procédures spécifiques (barèmes, régressions, déductions) portent sur la modélisation des cotisations sociales, des impôts sur le revenu, des impôts sur la fortune, des allocations logement, des prestations familiales et des salaires en nature.

Le tableau ci-dessous indique pour chacune des procédures d'imputation, les variables revenus concernées.

Méthodes d'imputation	Liste des composantes revenus concernées par la méthode d'imputation
Méthode basée sur le logiciel IVE	HY040N HY060N HY080N HY090N HY110N HY130N HY040G HY060G HY080G HY090G HY110G HY130G PY010N PY080N PY090N PY100N PY110N PY120N PY130N PY140N P010G PY020G PY030G PY035G PY050G PY080G PY090G PY100G PY110G PY120G PY130G PY140G
Régression prédictive	HY120N HY120G
Barèmes	HY050N HY050G HY140G HY145N
Déduction	HY070N HY070G PY020N PY020G PY021N PY021G

Dans le cas où plusieurs méthodes d'imputation concernent une composante de revenu seule la méthode la plus importante est reportée dans le tableau ci-dessus.

Par ailleurs, comme le Luxembourg a choisi un panel à long terme, les imputations font appel aussi aux informations collectées les vagues précédentes.

2.6. Loyer imputé

Le loyer imputé est estimé par une méthode de régression avec correction du biais de sélection (méthode d'Heckman) avec le montant du loyer collecté auprès des locataires comme variable dépendante.

2.7. Voitures de société

Méthode utilisée pour imputer une valeur à l'utilisation privée d'une « voiture de société ».

La méthode utilisée se base sur la méthode utilisée par l'administration des contributions directes pour estimer forfaitairement l'avantage en nature retirée par la voiture de fonction. Ce montant forfaitaire équivaut à 1,5% par mois du prix TTC du véhicule neuf. Par exemple, si un véhicule vaut 30 000 euros et que le salarié a pu utiliser ce véhicule pendant les 12 mois de l'année : l'avantage en nature sera de 5 400 euros (30 000 x 1,5% x 12).

Pour estimer le prix du véhicule, nous avons utilisé les variables présentes dans le questionnaire (marque, modèle et année du véhicule), puis nous avons navigué sur Internet afin de trouver le prix des véhicules.

3. COMPARABILITÉ

3.1. Concepts et définitions de base

Les concepts nationaux utilisés, les différences entre les concepts nationaux et les concepts types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiqués pour les domaines suivants:

- **la population de référence,**

Il n'y a pas de différence fondamentale entre le concept national et le concept type des statistiques EU-SILC (cf. 2.3.1). En termes de répercussion, les effets devraient être tout à fait négligeables.

- **la définition du ménage privé,**

Même définition que le concept EU-SILC

- **l'appartenance au ménage,**

Même définition que le concept EU-SILC

- **la ou les période(s) de référence du revenu utilisée(s),**

Les revenus collectés correspondent à ceux perçus entre le 1^{er} janvier de t-1 et le 31 décembre de t-1.

- **les périodes utilisées pour les impôts sur le revenu et les cotisations sociales,**

Les impôts et les cotisations sociales collectées sont ceux versés durant l'année t-1. Par conséquent, ils ne correspondent pas obligatoirement aux revenus perçus en t-1. Par contre, lorsque ces données ont fait l'objet d'imputations, les calculs ont été opérés par rapport aux revenus de l'année t-1.

- **la période de référence pour les impôts sur la fortune,**

Les impôts sur la fortune sont ceux versés durant l'année t-1.

- **l'écart entre la période de référence du revenu et les variables actuelles**

Dans la mesure où l'enquête sur le terrain s'est déroulée de janvier 2007 à juillet 2007, mais que la plupart des enquêtes étaient achevées en juin 2007 (95% des enquêtes), l'écart entre la période de référence du revenu et les variables actuelles s'étend de 1 mois à 7 mois.

- **la durée totale de la collecte de données pour l'échantillon**

Répartition des enquêtes selon le mois où elles se sont déroulées

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
2003		102	711	524	526	604	437	61	152	196	168	53	3534
2004	1	149	1091	658	559	561	273	63	140	72	4		3571
2005		284	1046	923	585	420	233	50	58	14	3		3616
2006		194	1380	831	799	408	174	8					3794
2007	654	909	829	396	340	136	26						3290

- **des informations générales sur l'activité professionnelle durant la période de référence**

Les informations générales sur l'activité professionnelle durant la période de référence de revenu sont assez élémentaires. Elles indiquent uniquement, pour chaque mois, si la personne était salariée (temps plein) ou indépendante (temps partiel).

3.2. Composantes du revenu

3.2.1. *Les différences entre les définitions nationales et les définitions types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiquées pour les variables cibles suivantes:*

- revenu total brut du ménage,
- revenu total disponible du ménage,
- revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie,
- revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux y compris allocation de vieillesse ou pension de survie,
- loyer imputé (1),
- revenu tiré de la location d'une propriété ou de terres,
- allocations famille/enfants,
- dépenses liées à l'exclusion sociale non classées ailleurs,
- aides au logement,
- transferts interménages perçus régulièrement en espèces,
- intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des entreprises individuelles,
- paiements d'intérêts hypothécaires (1),
- revenus perçus par les personnes de moins de 16 ans,
- impôts réguliers sur la fortune,
- transferts interménages versés régulièrement en espèces,
- impôt sur le revenu et cotisations sociales,
- remboursements/encaissements liés à des ajustements d'impôt,
- salaire ou revenu assimilé,
- revenu en nature (2),
- cotisations sociales des employeurs (3),
- bénéfice en espèces ou pertes de trésorerie en rapport avec une activité indépendante (y compris honoraires),
- valeur des biens produits pour la consommation propre (1),
- indemnités de chômage,
- allocations de vieillesse,
- allocations de survie,
- indemnités de maladie,
- pensions d'invalidité,
- allocations d'études,
- rémunération mensuelle brute des salariés (4).

Nous avons utilisé les définitions types des statistiques EU-SILC pour toutes les vagues.

3.2.2. *La source ou la procédure utilisée pour la collecte des variables du revenu*

Interview en face-à-face pour toutes les vagues

3.2.3. *La forme sous laquelle ont été obtenues les variables du revenu au niveau des composantes (par exemple brutes, nettes d'impôts sur le revenu à la source et de cotisations sociales, nettes d'impôts sur le revenu à la source, nettes de cotisations sociales)*

Les variables du revenu ont été collectées au niveau du brut (avant impôts et cotisations sociales) et au niveau du net (après impôts à la source et cotisations sociales).

Dans la mesure où l'assiette fiscale est composée par l'ensemble des revenus soumis à impôt, il est difficile de collecter un revenu net au niveau des composantes. Il s'agit donc ici d'une proxy du net.

Idem pour toutes les vagues.

3.2.4. *La méthode utilisée pour obtenir les variables cibles du revenu sous la forme requise (c'est-à-dire en tant que valeur brute)*

Collecte des revenus bruts au niveau des composantes pour toutes les vagues.

3.3. Règles de suivi

Panel à long terme démarré en 2003 avec ajout d'un sous-échantillon de taille plus modeste chaque année.

Règles de suivi conformes à celles recommandées par Eurostat.

4. COMPARABILITÉ

4.1. Comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» avec des sources extérieures

Une comparaison avec des sources extérieures de toutes les variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» sera fournie, lorsque les États membres concernés estiment que ces données extérieures sont suffisamment fiables.

La conjonction de deux phénomènes - le poids des travailleurs frontaliers et le poids des fonctionnaires internationaux dans la population active- n'autorise pas une comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu avec des sources extérieures.

Les sources extérieures excluent la plupart du temps les fonctionnaires internationaux et incluent les travailleurs frontaliers. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de sources extérieures qui correspondent à la population de référence.